
DANGE . St . ROMAIN

BULLETIN MUNICIPAL

1983 - N.8 -

- SOMMAIRE -

	PAGES
* AVANT PROPOS DU MAIRE	1 - 2
* COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL - LISTE DES COMMISSIONS	3 - 4
* RAPPORTS DES COMMISSIONS DU CONSEIL MUNICIPAL	5 à 18
- Commission Information - Accueil	
- Commission des Finances	
- Commission Equipement - Bâtiments	
- Commission Personnel Communal	
- Commission Bureau d'Aide Sociale	
- Commission Enseignement et Restaurant Scolaire	
- Commission Jeunesse et Sports	
- Commission Affaires Culturelles - Fêtes	
- Commission Environnement	
- Comité de Jumelage	
- Distinctions	
* VIE DES SOCIETES LOCALES	19 à 34
- Syndicat d'Initiative	
- Musique Municipale	
- A.S.D.R. Sections : Athlétisme - Billard - Cyclotourisme Foot-Ball - Tennis - Tennis de Table - Sports Boules	
- Gymnastique Volontaire	
- L'Espoir Sportif	
- Foyer Culturel	
- Centre Aéré	
- Bibliothèque	
- Groupe Théâtral	
- Sapeurs-Pompiers	
- Association d'Aide à Domicile	
- Club des Deux Cités	
- Association de Parents d'Elèves	
- Association de Parents d'Elèves, Ecole Privée	
- O.G.E.C.	
- Centre Piolant	
- Anciens Combattants 39/45	
- Anciens Combattants Algérie	
- Donneurs de Sang	
- A.C.C.A.	
* JOIES ET PEINES	35 - 36
* ADRESSES UTILES	36 à 39
* RENSEIGNEMENTS PRATIQUES	39 à 41



AVANT PROPOS DU MAIRE

Mes premières lignes seront destinées à ceux qui méritent ma gratitude:

- A VOUS, Dangéennes et Dangéens (et je pense aussi bien à ceux de la rive gauche qu'à ceux de la rive droite) qui nous avez élus MASSIVEMENT malgré le peu d'attrait qu'aurait pu inspirer la présentation d'une seule liste.

- A Tous ceux qui ont fait de DANGE ST ROMAIN ce qu'il est aujourd'hui - un chef lieu de canton attractif - les habitants, les municipalités, les maires : Mr J.B. JOUANDARD, Mr J. PACHET, le docteur Pierre MARIE, Mr Gustave MALBRANT et surtout Monsieur Henri RATTE dont le double mandat accompli sous le signe de la fusion (voulue et réussie par le Dr Pierre MARIE) a donné à la commune sa configuration actuelle.

- A Tous les rédacteurs des rubriques qui suivent : responsables de commissions ou d'associations qui font, pour vous, le point de la situation et présentent les différents aspects de la vie dangéenne.

- A Tous ceux, adjoints et conseillers, qui me secondent dans ma tâche notamment pendant mes absences (et je pense plus particulièrement au premier adjoint, Mr Maurice TOUZALIN).

Comme promis avant le scrutin du 6 Mars dernier, tous les dossiers en cours ont été poursuivis et menés à bien.

Pour la POSTE, il a fallu terminer et conclure les conditions de financement ; les travaux sont en cours et les services de la poste devraient s'y installer au printemps prochain.

La SALLE DES FETES est en train de se doter d'un bâtiment annexe qui sera fort utile ; saluons au passage le dévouement des ouvriers et des artisans qui viennent, chaque fin de semaine, travailler **BENEVOLEMENT** à la construction de cette annexe pendant leur temps de loisirs et de repos.

Le dossier du FOYER-RESIDENCE, très avancé, a continué de s'instruire et aux dernières nouvelles il semblerait que grâce à l'effort de tous, mais en particulier à celui de notre Conseiller Général, le Dr STANGHELLINI, l'argent nécessaire à la construction soit débloqué, au moins partiellement.

Les responsables vous diront tout ce qui a été fait par ailleurs dans le domaine de la **voirie, de la sécurité, de la vie associative, de l'aide sociale, etc....**

Personnellement, j'ai passé beaucoup de temps durant ce premier semestre aux problèmes de personnel qui ont retenu tout particulièrement mon attention, car je souhaite arriver à une plus grande efficacité grâce à de meilleures conditions de travail, mais aussi, disons-le, à une plus grande fermeté.

.../...

Ce n'est pas en huit mois que l'on peut parler de bilan, même partiel: mais ce que l'on peut déjà deviner c'est que les promesses seront tenues, que notre commune continuera à se développer harmonieusement, qu'elle épousera son temps mais qu'elle saura garder un juste équilibre entre le modernisme et la tradition.

Avant de terminer, je souhaite témoigner nos sentiments d'amitié à nos amis de MAMER qui nous ont fait le plaisir de nous rendre visite pendant la longue fin de semaine du 14 JUILLET ; nous avons été heureux de faire la connaissance de Monsieur KONZ, le nouveau Bourgmestre et de Madame, accompagnés (et c'est bien là le signe de la continuité) des deux précédents Bourgmestres : Messieurs TRAUSH et FEDERSPIEL.

Et puisque 1984 est bientôt là, je vous présente ainsi qu'à vos familles, mes meilleurs voeux de bonheur et de santé pour la nouvelle année.

Le Maire

Michel EMERY



Depuis la parution du dernier bulletin, le Docteur Pierre MARIE nous a quittés définitivement. Pendant plus d'un quart de siècle, il a marqué la vie locale de sa forte personnalité ; son premier atout était son contact humain, sa capacité à comprendre et à admettre les idées et les opinions d'autrui, mais il en avait d'autres ; l'éloquence de ses interventions orales, son opiniâtreté, son efficacité.

Ses réalisations furent nombreuses, mais la principale fût incontestablement la fusion de nos deux communes à laquelle il travailla pendant près de dix ans. Qu'il reçoive ici le témoignage de notre gratitude et de notre amitié.

CONSEIL MUNICIPAL

MAIRE :

M. Michel EMERY, Retraité, 24 rue du Collège

Premier Adjoint :

M. Maurice TOUZALIN, Exploitant Agricole, 6 RN 10

Deuxième Adjoint :

M. Robert STANGHELLINI, Médecin, 3 rue des 3 Moulins

Troisième Adjoint :

M. GUY CHAMPION, Industriel, Le Bois Hardouin

Quatrième Adjoint :

Mme Marcelle LOIZON, Agricultrice, Le Clos - Le Fléau

Conseillers

M. Claude DAGUISE, Enseignant, 37 RN 10

M. Raymond HUBERT, Agriculteur, Les Matheys

M. François PORCHERON, Négociant, 68 RN 10

M. Jean CAILLE, Entrepreneur de Maçonnerie, Le Clos des Barres

Mme Denyse NAUD, Sans Profession, 4 rue St Romain

M. Gérard ARNAULT, Exploitant Agricole, Les Touchauds

M. Alain RICHARD, Agent de Maîtrise, 10 Résidence La Rivière

M. Christian TROUVE, Pupitreur, rue Justin PACHET

M. André BRAULT, Agent Technique, 12 rte du Rond

Mme Paulette BOUIN, Secrétaire Assurances, 9 rue de la Gravelle

M. Jean-Pierre DELMAS, Notaire, 12 rue de la Gare

Mme Annick PETIT, Commerçante, 60 RN 10

Mme Marie-Bernadette CHEYMOL, Sans Profession, 15 rte de Descartes

M. Raymond BIANCONI, Retraité, 34 La Fayette

M. Michel TOUZALIN, Exploitant Agricole, La Rivière

Mme Antoinette MARIE, Sans Profession, 12 rue des 3 Moulins

Mme Ginette NUTTA, Aide de Laboratoire, 30 rte de Descartes

M. Guy SABASTIA, Représentant Commerce, 1 place du Champ de Foire

C O M M I S S I O N S	RESPONSABLE	M E M B R E S
AFFAIRES CULTURELLES - FETES	Mme MARIE A.	TROUVE C., NAUD D., NUTTA G. DAGUISE C.
BUREAU D'AIDE SOCIALE	Mme LOIZON M.	<u>DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL</u> BOUIN P., PETIT A., DAGUISE C. <u>DELEGUES DE L'ADMINISTRATION</u> RATTE H., CHAUSSE M., ARNAULT M. HERAULT M.
ENSEIGNEMENT - RESTAURANT MUNICIPAL	M. ARNAULT G.	PORCHERON F., RICHARD A., NUTTA G. CHEYMOL M-B., BIANCONI R.
ENVIRONNEMENT	Mme NAUD D.	BRAULT A., STANGHELLINI R., MARIE A. CHEYMOL M-B. <u>HORS CONSEIL :</u> DUBOIS G., RESIBOIS R., GUEDON D.
<u>EQUIPEMENT :</u> Voirie, Réseaux Bâtiments	M. CHAMPION G.	<u>Responsable :</u> M. CHAMPION G. - ARNAULT G., BRAULT A., HUBERT R. PORCHERON F. <u>Responsable :</u> M. CAILLE J., BIANCONI R., DELMAS J.P., CHEYMOL MB., TOUZALIN Michel
FINANCES	M. SABASTIA G.	CHAMPION G., LOIZON M., MARIE A., ARNAULT M., STANGHELLINI R., PETIT A., TROUVE C., CAILLE J., TOUZALIN Maurice, NAUD D.
IN FORMATIONS - ACCUEIL	Mme PETIT A.	BIANCONI R., LOIZON M., DAGUISE C. MARIE A., BOUIN P.
JEUNESSE ET SPORTS	M. STANGHELLINI	RICHARD A., PORCHERON F., NAUD D DELMAS J.P., SABASTIA G.
PERSONNEL COMMUNAL	M. TOUZALIN Maurice	CHAMPION G., TOUZALIN Michel, MARIE A.
<u>COMMISSIONS CANTONALES</u> C.E.G. SIVOM SYNDICAT EAU ET SIVEER	M. STANGHELLINI	EMERY M., CHAMPION G. EMERY M., STANGHELLINI R., DELMAS EMERY M., STANGHELLINI R., DELMAS J.P.
<u>COMMISSIONS COMMUNALES</u> SIMER SYNDICAT DES COMMUNES		EMERY M., TOUZALIN Michel, HUBERT EMERY M., TOUZALIN Maurice

RAPPORTS DES COMMISSIONS

◇ COMMISSION INFORMATION - ACCUEIL ◇

"SANS INFORMATION IL N'Y A PAS DE CITOYENS, MAIS SEULEMENT DES SUJETS"

Alfred SAUVY

Aussi notre commission s'est efforcée de vous présenter un Bulletin Municipal qui soit pour chacun, et tout au long de l'année une source d'information sur les sujets les plus divers, en particulier sur les différents équipements de la Commune, les services, les permanences qui peuvent vous être utiles.

D'autre part, en feuilletant ce bulletin, vous trouverez un résumé du travail des Commissions du Conseil Municipal.

Mais aussi, n'oubliez-pas de lire les comptes rendus d'activité que vous donnent nos associations. Toutes animent la Commune ou rendent des services dans divers domaines; selon vos goûts, l'une d'elles peut être pour vous, source de joie par l'occupation agréable de vos loisirs, ou la possibilité d'aider à son fonctionnement. Elles ont besoin du concours du plus grand nombre et peuvent vous donner l'occasion de nouer des relations agréables et des amitiés solides.

Vous pouvez vous adresser aux membres de la Commission "INFORMATION-ACCUEIL" si vous avez besoin de renseignements, ils sont prêts à vous aider.

Annick PETIT

Responsable

◇ COMMISSION DES FINANCES ◇

LE BUDGET :

Qu'il soit national, départemental ou communal, le BUDGET est un acte très important qui reflète la vie financière, soit de la nation, soit du département, soit de la commune.

Sans se désintéresser des deux premiers, c'est celui de notre Commune qui est le plus important, pour nous, habitants de DANGE ST ROMAIN.

L'A.B.C. du BUDGET COMMUNAL :

De quoi se compose-t-il ?

Le Budget Communal se décompose en 3 parties et il se vote à des périodes différentes de l'année.

- a) Le Budget Primitif
- b) Le Budget Supplémentaire
- c) Le Compte Administratif

1°) LE BUDGET PRIMITIF - (B.P.) - (Février / Mars)

Cette partie du budget se vote en début d'année et comme son nom l'indique, prévoit les recettes et les dépenses pour l'année en cours ; c'est au niveau du budget primitif que sont prévus les impôts locaux.

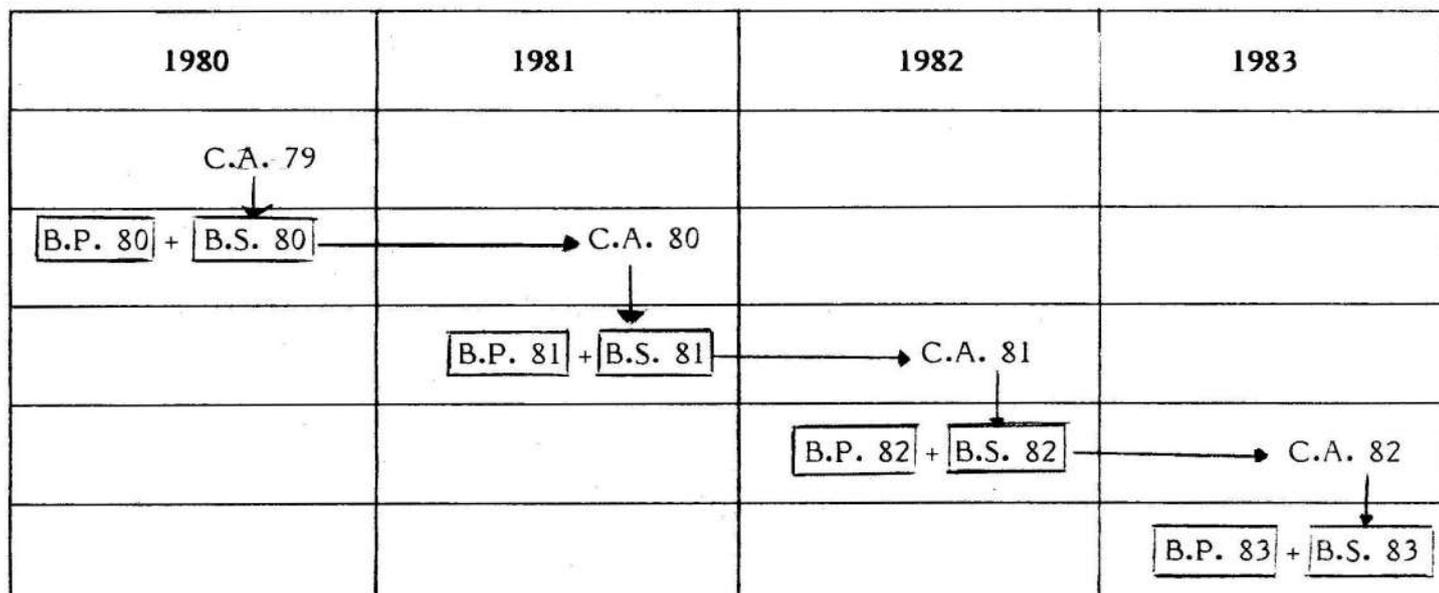
2°) LE BUDGET SUPPLEMENTAIRE - (B.S.) - (Mai / Octobre)

Il vient en supplément du budget primitif et il permet de réajuster les recettes et les dépenses non connues en début d'année (subventions, participations de l'Etat ou du département)

3°) LE COMPTE ADMINISTRATIF - (C.A.) - (Avril / Octobre)

C'est le compte réel des recettes et des dépenses de l'année écoulée. Il doit être approuvé par le Conseil Municipal qui donne quitus au Maire pour sa "gestion".

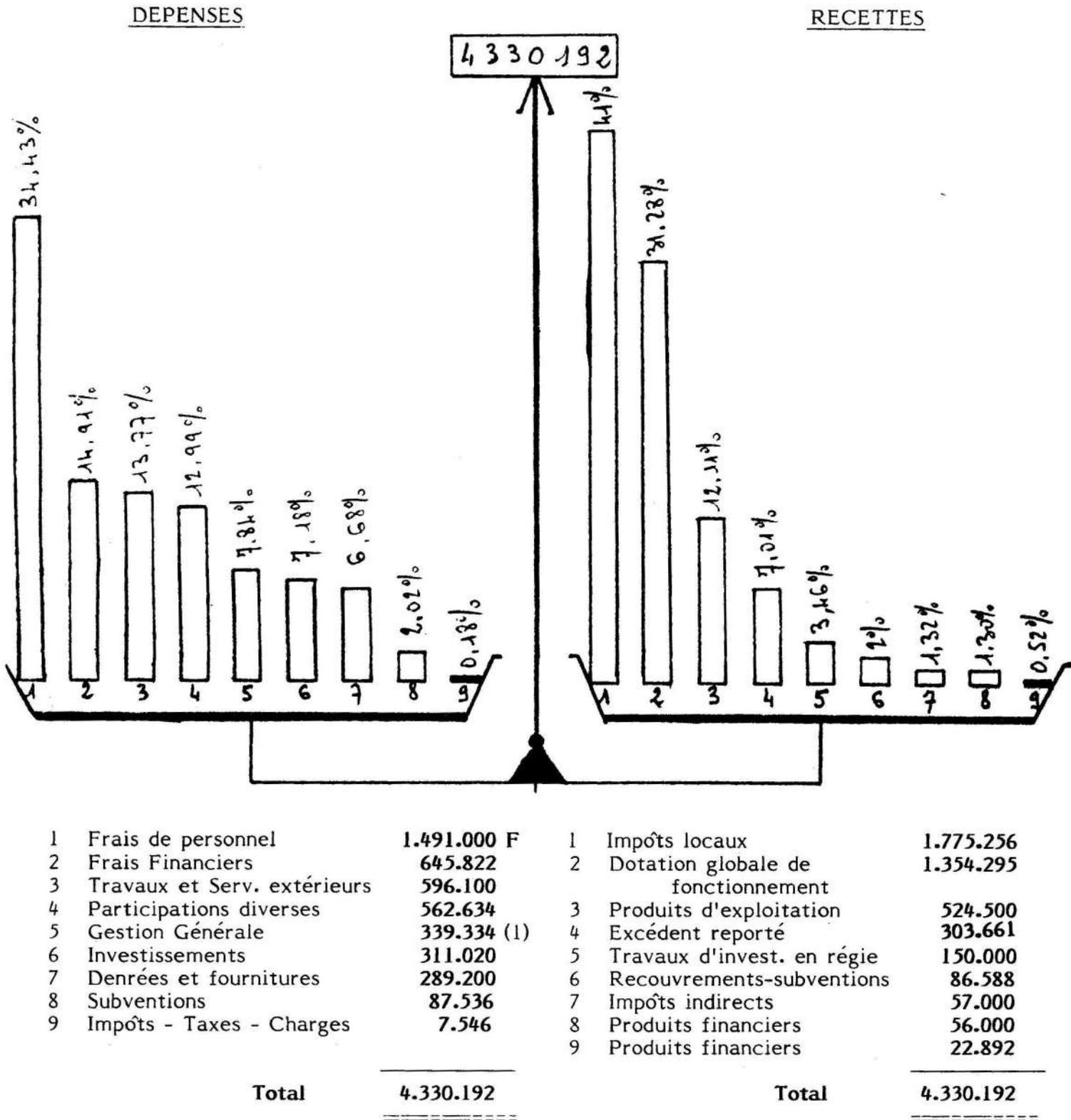
Schématiquement vous trouverez ci-dessous le processus d'enchaînement des budgets et compte administratif.



Comme les chiffres "parlent" mal, de plus leur lecture étant fastidieuse, il nous a semblé plus opportun de vous présenter nos budgets sous une forme simple, mais équilibrée.



BUDGET DE FONCTIONNEMENT



(1) - Dont crédits disponibles pour dépenses imprévues : 143 684 F.

BUDGET D'INVESTISSEMENT

RECETTES

	B. P.	B. S.
Compensation T.V.A.	298 276	
Taxe d'équipement	94 643	
Recouvrement des créances	112 809	
Autofinancement	150 312	160 708
Emprunts	820 000	
Dotation globale d'équipement		6 000
Bois de Cuismes (red.subv)		-12 500
Travaux Mairie (subv. en +)		22 750
Plateau Scolaire (emprunt supprimé)		- 57 000
Espaces verts (emprunt)		57 000
	1 476 040	176 958
	1 652 998	

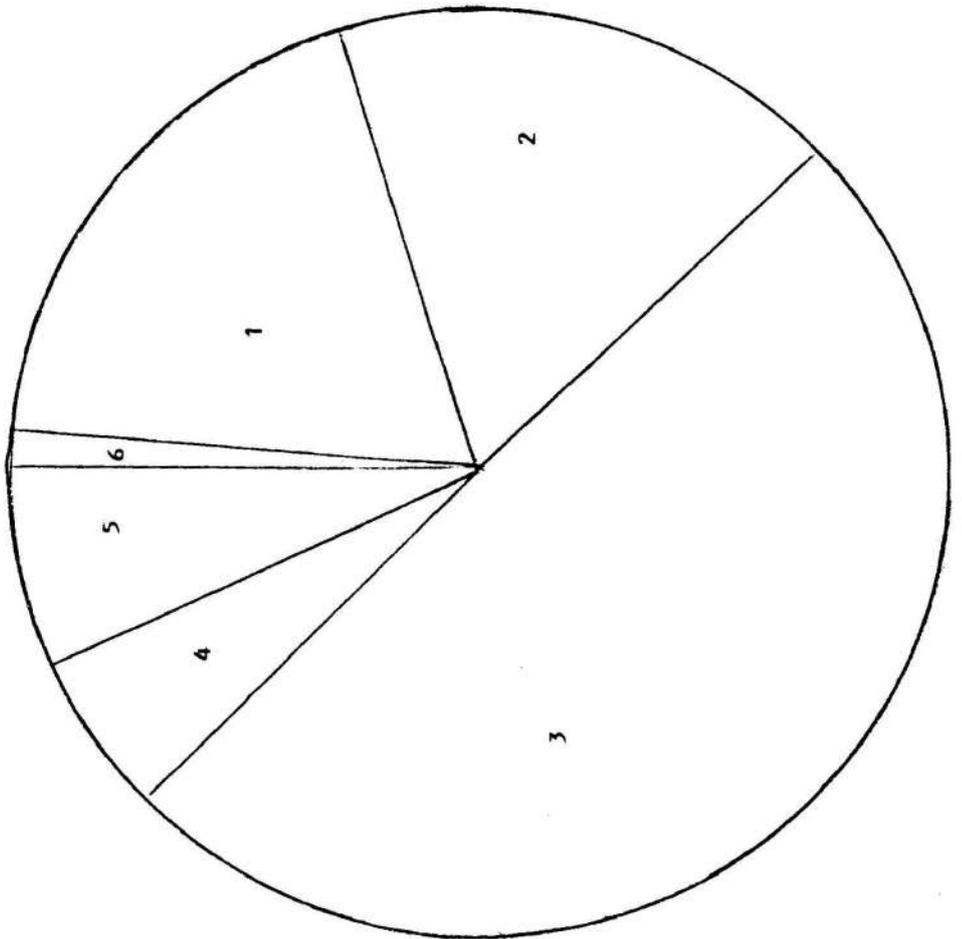
DEPENSES

	B. P.	B. S.
Voirie	550 000	112 000
Remboursement d'emprunts	477 434	
Matériel (bureau-cantine)	20 606	13 300
Plateau scolaire	57 000	- 57 000
Salle des Fêtes (Salle annexe)	170 000	
Isolation préau	16 000	- 6 000
Espaces verts	20 000	57 000
Eclairage public	130 000	6 350
Automobile	3 000	
Poteaux incendie	32 000	
Stade St Romain et Dangé		19 308
Supplément Plan Ville		3 000
Travaux logement PROUST		17 000
Déplacement Sirène		2 000
Reprofilage du Pileron		10 000
	1 476 040	176 958
	1 652 998	

Nota : Crédits reportés : 2 176 896 F. - Il s'agit des opérations prévues au Budget de 1982 et non terminées au 31.12.1982 (par exemple le Bureau de Poste).

RECETTES INVESTISSEMENT

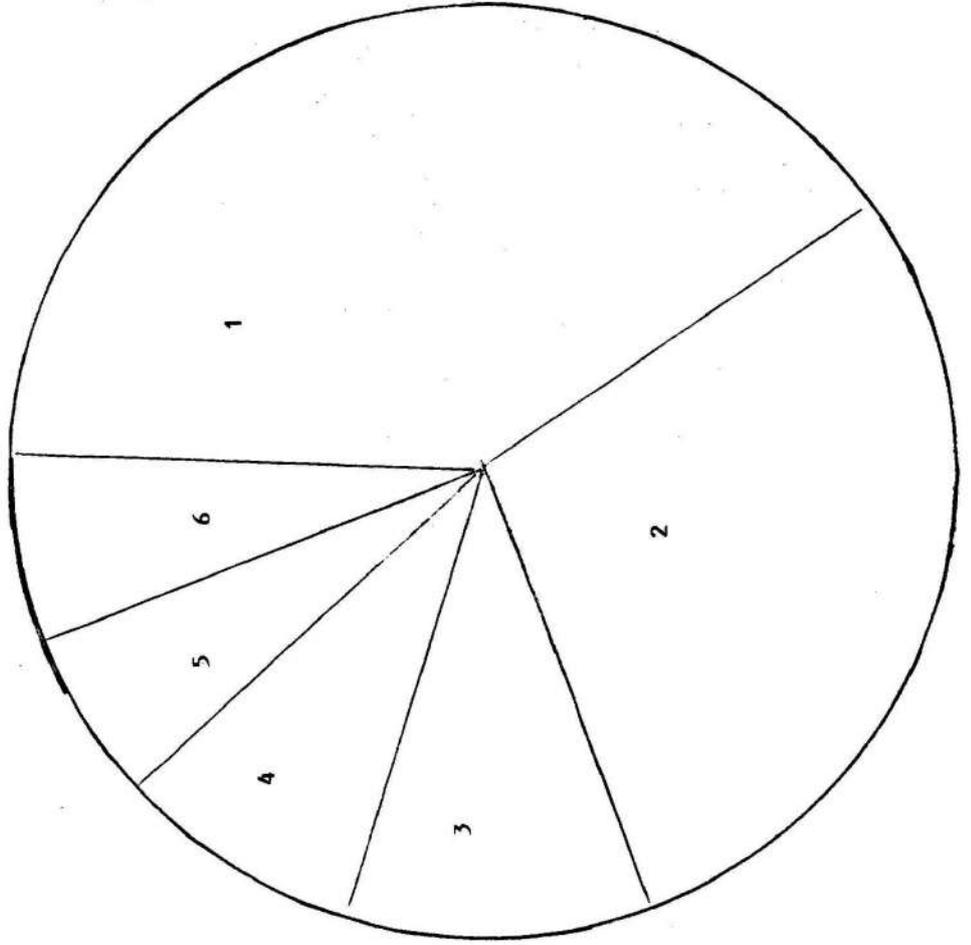
1	AUTOFINANCEMENT	18,82 %
2	COMPENSATION TVA	18,04 %
3	EMPRUNTS	49,61 %
4	TAXE D'EQUIPEMENT	5,73 %
5	RECouvreMENT des CREANCES	6,82 %
6	DIVERS (SUBVENTIONS et D.G.E.)	0,98 %



DEPENSES INVESTISSEMENT

1	VOIRIE	40,05 %
2	REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS	28,90 %
3	SALLE DES FETES (SALLE ANNEXE)	10,28 %
4	ECLAIRAGE PUBLIC	8,25 %
5	ESPACES VERTS	4,65 %
6	TRAVAUX DIVERS	7,87 %

ACHAT DE MATERIEL



BUDGET D'ASSAINISSEMENT

1°) BUDGET de FONCTIONNEMENT

Ce budget s'élève à la somme de 250 494 F. Il est financé par la taxe d'assainissement (abonnement 160 F. + 1,07 F par m³ d'eau consommée)

2°) BUDGET d'INVESTISSEMENT

Il s'élève pour l'année 1983 à la somme de 400 000 F.

Les travaux prévus sont :

- Mini station de la Cour	150 000 F.
- 8ème tranche (Allée des Fougères et conduite sous la ligne SNCF)	250 000 F.
Total	400 000 F.

Ces dépenses seront financées comme suit :

- Subventions (Etat + Département)	140 000 F.
- Emprunt	150 000 F.
- Autofinancement	110 000 F.
Total	400 000 F.

Guy SABASTIA
Responsable

◇ COMMISSION EQUIPEMENT - BATIMENTS ◇

La nouvelle équipe municipale, dès son installation, aura eu à s'occuper de nombreux dossiers dans le domaine des bâtiments, notamment celui qui avait été très largement élaboré par la précédente municipalité : La Poste.

Ce bâtiment, jouissant d'une longue façade, bordant la rue Jules Ferry et situé à proximité du centre ville, offrira aux usagers un service de qualité, sans oublier pour autant, qu'il participera à la restauration et mise en valeur de l'ensemble architectural de la commune.

- Salle Annexe : Oh ! combien de matins sont disparus
dans les brumes dangéennes.
Oh ! combien de choucroûtes ont mijoté
sous les bâches tendues.
Oh ! combien de sociétés ont rêvé
d'un local bien équipé.

Je voudrais avant de poursuivre ces mots, remercier chaleureusement toutes les présidentes et présidents de sociétés, tous les artisans, commerçants, cultivateurs, tous les ouvriers et toutes les personnes qui ont participé spontanément à l'action bénévole pour la construction de cette salle. J'ajouterai, que cette initiative, un modèle du genre, aura le mérite de rapprocher les hommes et les sociétés dans une période aussi tourmentée.

L'Eglise de SAINT ROMAIN : Trop de monuments ou édifices croulent sous nos yeux et nous sommes impuissants (faute de crédits suffisants) pour en assurer leur pérennité; c'est pourquoi, je me joins très volontiers aux nombreux Saint Rominois qui se réjouissent de l'initiative qui fut prise par Monsieur le Docteur Pierre MARIE de remettre en état leur église.

La commission des bâtiments souhaite poursuivre son action, et de ce fait satisfaire aux souhaits de ses concitoyens dans la mesure de ses possibilités.

Jean CAILLE

Responsable

◇ COMMISSION PERSONNEL COMMUNAL ◇

En ce qui concerne le Personnel Féminin, qui donnait toute satisfaction dans son travail accompli avec une grande conscience professionnelle, il semblait qu'il n'avait pas de statut bien défini quant au nombre d'heures de travail et à la rémunération correspondante.

Il a donc paru nécessaire de constituer, pour chaque salarié, un contrat précisant sa qualification, sa date d'embauche, son emploi du temps, et éventuellement les lieux différents de travail.

Pour celles qui ne sont pas rétribuées selon les modalités du personnel contractuel, on a en outre précisé l'échelon, le groupe, l'indice, le nombre d'heures à accomplir.

Dans ce but, la commission a chargé Madame A. MARIE d'enquêter auprès de toutes ces personnes afin de les écouter, de connaître, dans certains cas, les réclamations qu'elles avaient à présenter ou de constater chez d'autres leur satisfaction, et enfin d'entendre les désirs que les unes et les autres pouvaient avoir à exprimer.

Monsieur le Maire, dans un souci de justice auprès des employés, mais aussi avec la conscience de sa responsabilité vis à vis du bien de ses administrés, a essayé, avec la commission, de faire pour chacune, un contrat équitable et raisonnable, lequel a été rédigé d'après les indications du Syndicat de Communes.

C'est parce qu'il y a eu beaucoup de contacts auprès des intéressées, de réunions en présence de Monsieur le Maire et de Madame A. MARIE, que l'instruction de cette enquête a été très longue, mais elle a été menée très soigneusement et très consciencieusement, la commission ne voulant léser personne.

Le résultat a obtenu l'approbation de toutes.

Le Personnel Féminin sait maintenant que nous serons toujours prêts à l'écouter et à essayer d'améliorer ses conditions de travail, à nous pencher avec bienveillance sur ses problèmes, établissant ainsi des rapports confiants entre la Municipalité et ses employés.

Pour le Personnel Administratif, nous rendons hommage au personnel du Secrétariat dont la compétence, le dévouement et la gentillesse sont reconnus de tous.

.../...

Cependant, là aussi, il y a sans doute mieux à faire : **la comptabilité** par exemple, exige du calme, de la concentration et semble incompatible avec les allées et venues du public : **un ordinateur** bien équipé avec des programmes bien adaptés permettrait de diminuer le temps perdu à certaines tâches répétitives de recopiage.

Concernant le Personnel Masculin, si pour le plus grand nombre, la satisfaction était grande on pouvait, pour certains d'entre eux, déplorer un manque d'efficacité et de rendement.

La Municipalité, la Commission, le Maire emploieront avec détermination et fermeté tous les moyens légaux pour mettre un terme à cet état de fait.

Déjà la Municipalité précédente avait embauché à titre de stagiaire un Chef d'équipe dont la Municipalité actuelle a confirmé le statut : M. LAMBERT est déjà allé à Orléans et il accomplira d'autres stages pour se perfectionner dans l'organisation du travail et le commandement du personnel.

Bien entendu, comme pour le Personnel Féminin, la Municipalité veillera à donner les meilleures conditions de travail, à commencer par un local mieux adapté, à notre époque et à la dignité de nos employés.

En attendant ce local, un peu de rangement et des meubles plus fonctionnels seront une étape vers des jours meilleurs.

Voilà brièvement exposés les objectifs que la Commission du Personnel s'est fixés.

Maurice TOUZALIN

Maire Adjoint

et les membres de la commission

◇ COMMISSION BUREAU D'AIDE SOCIALE ◇

Est-il encore nécessaire de rappeler ce que doit faire obligatoirement le Bureau d'Aide Sociale.

Le B.A.S. est une commission, la seule obligatoire dans toutes les Communes. Elle est composée de :

- Monsieur le Maire qui préside,
- de 4 membres désignés par le Conseil Municipal :
 - . Ce sont M. DAGUISE, Mmes BOUIN, PETIT et LOIZON
- de 4 membres désignés par le Préfet :
 - . Ce sont Mrs ARNAULT Michel, CHAUSSE Michel, HERAULT Maurice et RATTE Henri

Ce dernier, vient d'être désigné par le Préfet en remplacement de Mme COURCEL, démissionnaire.

Il est peut-être bon de souligner une fois de plus le rôle de ce Bureau d'Aide Sociale.

Il étudie les divers dossiers concernant :

- la prise en charge du ticket modérateur,
- la prise en charge des cotisations à l'assurance volontaire pour les personnes ne pouvant bénéficier d'une couverture sociale,
- l'Aide aux personnes âgées (en particulier l'étude des dossiers concernant les demandes de prise en charge d'aide ménagère)
- l'Allocation de majoration,
- le placement des personnes handicapées dans des établissements de travail.

Etant en début de mandat, il est utile de définir l'action sociale que le bureau entend poursuivre.

Cette politique, propre à chaque commune, n'est nullement obligatoire, mais elle prouve l'intérêt que nous portons aux problèmes sociaux

Le Bureau d'Aide Sociale attribue pour les situations sociales les plus difficiles, des secours exceptionnels destinés à couvrir les dépenses de premières nécessités.

Nous maintenons le repas de Noël offert par le B.A.S. chaque fin d'année à la salle municipale. Les conditions de participation en restent les mêmes : Toutes les personnes retraitées de DANGE ST ROMAIN sont invitées, le repas est gratuit pour les plus de 70 ans et les plus jeunes sont accueillis moyennant une participation aux frais.

Le colis de Noël reste aussi dans nos attributions. Il sera donné à toutes les personnes de 70 ans et plus résidents dans la commune, qui n'ont pu assister au repas de Noël évoqué plus haut.

Un autre service issu du B.A.S. est le repas quasi quotidien, cuisiné par le Restaurant Scolaire et pris soit au Foyer Restaurant, salle du club, les Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi durant l'année scolaire, soit retiré au Restaurant Scolaire pour être consommé chez soi (se faire inscrire à la cantine - Téléphone : 86.35.24

La Commission du B.A.S. cherche à élargir son activité. Nous mettons à l'étude la possibilité de porter, au moins une fois par semaine, un repas équilibré à un prix inférieur au prix de revient, à toutes personnes ne pouvant se déplacer. Si notre idée répond à une véritable attente, nous essayerons de mettre en place ce service dès le printemps.

Pour cela, nous avons essayé de recenser toutes les personnes, à qui nous rendons visite afin de connaître les véritables besoins. Mais vous pouvez déjà signaler votre demande à la Mairie.

D'autre part, nous espérons réaliser sur le plan cantonal, avec l'aide des Bureaux d'Aide Sociale des Communes voisines, une bourse aux vêtements qui pourrait avoir lieu aux environs de Pâques. Nous en reparlerons dans les journaux.

Quelques nouvelles du Foyer RESIDENCE : on nous a confirmé que notre dossier est toujours classé en premier. Mais les Crédits d'Etat manquant, la construction n'a pu commencer. Dès le déblocage de fonds, nous serons les premiers à être servis. Patience à ceux qui attendent.

N.B. : En dernière minute, nous apprenons qu'une partie des fonds est débloquée. Les travaux pourront donc être entrepris dans un avenir proche.

Marcelle LOIZON

Maire Adjointe

◇ COMMISSION ENSEIGNEMENT ET RESTAURANT SCOLAIRE ◇

Une réunion Enseignants et Parents d'élèves nous a permis de voir les problèmes actuels : 4 grands thèmes se sont détachés :

- La sonorisation du préau à l'école A. DAUDET.

A la rentrée les enseignants ont apprécié l'efficacité de cette réalisation.

- Distribution de lait aux enfants dans les écoles :

Le Conseil Municipal a refusé cette possibilité :

- . D'une part cela demandait beaucoup de travail
- . Et d'autre part la dépense était élevée pour la commune.

La distribution de lait chaud est effectuée chaque jour aux enfants de l'Ecole Maternelle, mais elle a paru superflue aux enfants de l'Ecole Primaire vivant à la campagne et ayant, en principe, une alimentation saine.

- La discipline dans le Restaurant Scolaire, un règlement proposé par les parents d'élèves a été accepté par le Conseil Municipal nous espérons que cela apportera une amélioration du fonctionnement.

- Installation d'un plateau scolaire

Le Conseil Municipal recherche un emplacement pouvant convenir à cette construction.

. Classes de Perfectionnement :

Le Conseil Général a octroyé une subvention pour cette construction, le SIVOM est maître d'ouvrage Les travaux vont débiter très prochainement.

Gérard ARNAULT

Responsable



◇ COMMISSION JEUNESSE ET SPORTS ◇

- Un nouveau terrain de foot-ball avec vestiaires et toilettes créé à SAINT ROMAIN : le nom de Pierre MARIE lui a été donné en souvenir de celui qui s'est si longtemps dévoué à notre Commune et à la cause du sport.

- La remise en état du terrain de foot-ball du stade Marcel THIOLLET à DANGE.

- La construction de deux nouveaux courts de tennis.

Voilà les trois dernières réalisations en matière d'installations sportives ; elles sont à porter au crédit de l'équipe municipale dirigée, jusqu'en Mars 83, par notre ancien Maire, Monsieur H. RATTE.

Notre commune possède désormais des installations sportives que bien des villes de même importance pourraient nous envier.

Les projets de la nouvelle municipalité, maintenant que toutes les installations existent :

- aménager le cadre : plantation de haies autour des stades et et des courts de tennis, aménagement des zones ombragées.

- améliorer encore les installations existantes au plan esthétique et fonctionnel : réaménagement des locaux de la piscine, main-courante au stade Pierre MARIE, réhabilitation des tribunes au stade M. THIOLLET

Il reste à tous les sportifs à faire preuve de la même détermination en obtenant, dans les diverses disciplines, des résultats à la hauteur des efforts de la Municipauté.

Robert STANGHELLINI

Maire Adjoint

◇ COMMISSION AFFAIRES CULTURELLES FETES ◇

Cette commission se propose d'établir un lien avec toutes les Associations ou Groupements Locaux se préoccupant d'un développement culturel.

Elle se tient à leur disposition pour les aider dans leur souci d'éducation permanente et la réalisation des différentes formes de festivités.

Notre premier objectif fut de nous pencher sur le fonctionnement de la Bibliothèque Municipale qui, depuis sa création, s'est développée régulièrement.

Les responsables - bénévoles - en sont Mesdames MORILLEAU et CHAUSSE M, auxquelles s'est jointe récemment Melle VIGEANT Fabienne ; elles passent de nombreuses heures à oeuvrer pour la réussite de la bibliothèque :

- permanences
- achats de livres
- visite du Bibliobus
- tenue des fiches
- préparation et entretien des livres.

Qu'elles soient remerciées ici de leur dévouement.

La Bibliothèque de DANGE ST ROMAIN regroupe 200 enfants et 50 adultes, en majorité des personnes du 3ème âge et aussi des familles nouvelles dans notre localité.

Grâce à cette activité florissante, la Bibliothèque centrale de Prêt de Poitiers nous a offert trois abonnements à diverses revues.

Quels livres trouve-t-on à la Bibliothèque ?

- des romans aux thèmes variés
- des livres pour juniors, pour enfants
- des ouvrages documentaires, très demandés par les scolaires et les étudiants.

A ce propos, l'une de nos préoccupations est de développer le contact avec les Ecoles et les Collèges, afin de connaître les ouvrages profitables et intéressants pour les élèves et les maîtres.

Enfin, nous lançons un appel à des personnes disponibles pour l'entretien des livres ; qu'elles se fassent connaître auprès des bibliothécaires.

Merci.

Non, la lecture n'est pas une occupation dépassée ! Elle est un loisir agréable, culturel et en plein essor.

Antoinette MARIE
et Claude DAGUISE

◇ COMMISSION ENVIRONNEMENT ◇

DANGE ST ROMAIN a participé comme les années précédentes au concours des maisons fleuries.

Après quelques passages dans les rues, nous avons pu voir d'heureux ensembles et des récompenses seront distribuées.

Mais il serait souhaitable qu'en 1984, les Dangéennes et Dangéens nous aident davantage en fleurissant dans la mesure du possible, le pied des clôtures, les balcons, les rebords de fenêtres, etc...

Le meilleur fleurissement est le résultat de l'action commune de la Municipalité et des habitants.

Quant à nous, c'est en Novembre que nous planterons arbres et arbustes sur les divers espaces ou îlots dépourvus de verdure.

" A la Ste CATHERINE tout bois prend racine "

L'Aire de pique-nique de CUISMES, bien connue maintenant des amateurs de calme et de verdure, peut les accueillir en toutes saisons grâce à ses aménagements (abris, tables, bancs, barbecue...)

De là, ils peuvent emprunter un circuit pédestre (bientôt fléché) qui les entraînera à la découverte de leur commune.

Denyse NAUD

Responsable

◊ COMITE DE JUMELAGE ◊

Depuis plus de 10 ans, des liens amicaux solides se sont noués entre notre commune et celle de MAMER au Luxembourg, tant au niveau des municipalités que des populations.

Chaque année, une délégation représentative d'une association se déplace dans la commune jumelle, l'hébergement ayant lieu dans les familles.

Cette année, les Sapeurs-Pompiers de MAMER nous ont rendu visite du 13 Juillet au soir au 16 Juillet au matin.

Cette visite, d'abord préparée au Luxembourg par le déplacement de notre dévoué secrétaire Monsieur FURGET, a fait ensuite l'objet de plusieurs réunions entre notre Comité et les représentants des Sapeurs Pompiers de Dangé St Romain.

Le programme, minutieusement étudié, s'est déroulé parfaitement à la satisfaction de tous.

Parmi les moments marquants de ces journées d'amitié, citons:

- la manoeuvre commune des deux corps de Sapeurs-Pompiers au stade Marcel THIOLLET.

- la réception chaleureuse de la Municipalité "sous le magniola"

- et la soirée finale où gastronomie et danses ont été harmonieusement associées à la "chronique locale" désormais traditionnelle de notre ami Monsieur Jacques FURGET.

Nos Sapeurs-Pompiers qui avaient pris en charge l'essentiel de l'organisation de ces journées ont remarquablement rempli leur tâche et méritent les félicitations de tous.

Nous avons maintenant commencé l'étude de la rencontre de 1984 qui aura lieu à MAMER.

Celle-ci pourrait concerner les enfants d'âge scolaire et avoir pour thème éducatif "Les Institutions Européennes de la ville de Luxembourg".

Le Comité de Jumelage est un instrument privilégié pour associer toutes les forces vives de la commune, comme l'a souligné le dernier Congrès des Communes Européennes Jumelées qui s'est tenu en Septembre à BRIGHTON. Celui-ci a également demandé aux Institutions Européennes de soutenir financièrement les activités de jumelage "compte tenu de leur contribution importante à la construction de l'Europe Unie".

Nous avons donc décidé de solliciter ces Institutions pour la réalisation de notre programme 1984.

Ainsi, sommes-nous heureux de constater que notre Jumelage demeure très solide et répond tout à fait aux espoirs que nous avons mis en lui au départ. Pourquoi, dès lors, ne pourrions-nous pas faire un pas de plus avec nos amis luxembourgeois en préparant un autre Jumelage en commun avec une commune d'un autre pays - Angleterre ou Espagne, dont l'intérêt linguistique serait évident pour nos jeunes ?

Le Président

Henri RATTE

◇ DISTINCTIONS ◇

Nos compatriotes se sont distingués dans de nombreux domaines et ont été récompensés par des décorations bien méritées.

C'est ainsi qu'ont reçu la médaille d'honneur agricole :

- . Madame Yolande TRILLAUD 43 ans médaille d'or
- . Monsieur Charles REBIERE 35 ans médaille de vermeil
- . Monsieur Claude ROY 25 ans médaille d'argent
- . Madame Simone TURBAULT 25 ans médaille d'argent

A titre militaire, le 11 Novembre 1983, nos concitoyens dont les noms suivent, ont reçu :

- . Monsieur Germain FRADIN :
La croix du Porte-Drapeau 39/45
- . Mrs Jean-Marie BRIONNE ()
Maurice CATILLON ()
Claude LAVILLIER (la croix du Combattant)
Régis LANDRY () A.F.N.
Jacques TRANCHANT ()

Enfin, le Colonel Picard Chevalier de la Légion d'Honneur a remis à Madame Josselyne COMBE une décoration très rare : la Croix du Mérite National.

VIE DES SOCIÉTÉS LOCALES

◇ SYNDICAT D'INITIATIVE ◇

Depuis la parution du dernier bulletin, le Syndicat d'Initiative a organisé en 1983 quelques manifestations :

Le 5 Mars : Une soirée opérette animée par une troupe de Vierzon qui a des attaches familiales avec notre dynamique chef de Musique : Mr Jean FIETTE.

En première partie, nous avons écouté les airs les plus connus des opérettes viennoises et françaises : Franz LEHAR, OFFENBACH, PLANQUETTE etc...

En deuxième partie, la troupe nous a emmenés sur la Canebière sur les airs entraînants de Vincent SCOTTO, les spectateurs ont eu l'impression qu'il y avait du soleil dans la salle : bref, un spectacle agréable, de grande qualité qui aurait sans doute mérité plus de monde.

Le 1er Mai : Avec l'aide du Trial-Club de Ligugé, Monsieur Pierre HERAULT et ses jeunes gens ont organisé le traditionnel Trial qui n'a pas, hélas! profité d'un temps favorable : le plafond était bas et il a plu en fin de journée ; néanmoins les participants étaient nombreux (plus de soixante) et sympathiques - ils étaient venus là pour s'adonner à leur sport favori et aucun d'eux n'a critiqué les décisions des commissaires - les épreuves se sont déroulées sous le signe de la bonne humeur malgré un ciel boudeur. Certains engagés étaient venus de fort loin, par exemple du Finistère.

Le 8 Mai : C'était l'Assemblée annuelle et pendant que les manèges attireraient grands et petits sur le Champ de Foire et que les boulistes entraient en compétition dans la cour du Chai, la salle des fêtes se remplissait et l'affluence était grande pour écouter les jeunes virtuoses de l'Ecole Chatelleraudaise d'Accordéon et ses vingt-cinq participants.

Le 14 Juillet : Au cours de cette longue fin de semaine, les manifestations furent nombreuses, auxquelles participèrent nos amis de MAMER.

Pour sa part, le Syndicat d'Initiative anima les jeux des enfants dans l'après-midi sur la place de St Romain : un plus grand nombre de personnes lui aurait fait plaisir.

Après le feu d'artifice ce fut la réussite du bal populaire, organisé sur le parking devant la salle municipale et comme il faisait chaud, la buvette connut un grand succès.

Le 11 Septembre : C'était le traditionnel concours de pêche à St Romain qui réunit plus de quatre-vingts participants. Le soleil était radieux et si les prises ne furent pas exceptionnelles, du moins chaque pêcheur ou accompagnateur repartit satisfait de la bonne ambiance. Remercions au passage Monsieur Gautreau, pêcheur fervent et adroit, qui apporte chaque année aux organisateurs (Gérard MALBRANT et Jean-Marie ROLLAND) une aide efficace. On peut regretter que l'après-midi, il n'y eut plus de manège pour animer la place.

Le 22 Octobre : Le Syndicat d'Initiative voulant récompenser tous ceux qui, au cours de l'année lui apportent un concours bénévole, leur a offert la "soirée sympa" à laquelle étaient conviés également tous les annonceurs du nouveau dépliant.

Après un délicieux Cassoulet préparé par Michel MALBRANT et Patrice TAFFANEAU, le groupe folklorique de Leigné sur Usseau "La Clairière" anima la soirée avec entrain.

Et si quelqu'un doutait encore de la capacité du Syndicat d'Initiative à rassembler du monde, cette soirée (la dernière en date) offrit un beau démenti : nous fûmes plus de 250 "mangeurs de Cassoulet" et l'on refusa du monde.

Enfin, notons que le Syndicat d'Initiative a édité, grâce à ses nombreux annonceurs, un nouveau dépliant qui actualise et complète le précédent. Les randonnées pédestres qui y sont mentionnées sont encore à l'état embryonnaire, mais leur balisage devrait être effectif au cours des prochains mois.

Comme l'écrivait dans le précédent bulletin notre secrétaire, Monsieur Pierre HERAULT, le Syndicat d'Initiative est à la recherche de nouvelles bonnes volontés.

Personnellement, je souhaite que quelques dames ou demoiselles siègent dans ses rangs.

Le Syndicat d'Initiative se cherche toujours un Président qui sera, en fait, un coordinateur.

Mes fonctions de Maire et toutes celles qui tournent autour ne me permettent pas d'assurer efficacement celle de responsable.

Le Président
Michel EMERY

● MUSIQUE MUNICIPALE ●

L'Union Musicale se porte bien avec peu d'effectifs. Il faut remercier nos jeunes recrues pour leur dévouement.

Il est dommage que parmi les nouveaux Dangéens personne ne soit musicien, ce qui rendrait pourtant service à notre Société.

Nous avons arrêté notre Ecole de Musique faute de participants et c'est dommage.

Si nous voulons que notre Société vive et puisse continuer à réhausser nos fêtes locales, il faudrait que des jeunes s'intéressent à la musique et pourquoi pas les adultes qui ont déjà fait du solfège et qui voudraient se remettre dans le bain.

UN APPEL EST FAIT A TOUTES LES BONNES VOLONTES .

Le Président
N. MALBRANT

Le Chef de Musique
Jean FIETTE

● A.S.D.R. - SECTION ATHLETISME ●

Après une courte interruption, la Section ATHLETISME a redémarré en Avril 1983, sous l'égide d'un nouveau bureau :

PRESIDENT : Jacques DENOUES
SECRETARE : Yves LECOMTE
TRESORIERE : Monique BOEUF
MEMBRES : Jean BAUDEAU et Serge GAUTREAU

L'effectif modeste pour cette première année (11 licenciés) a participé à de nombreuses compétitions en parcourant pas moins de 2 500 kilomètres en quelques mois.

Les résultats obtenus, témoignent du bon niveau des athlètes.

* II titres de champion de la Vienne, dont 8 en U.N.S.S.

Sophie BOUIN - Gonzague BRIONNE-Frédéric LECLERC - Christian LECOMTE David MONNET (2) Sabine BODIN (2) et 3 en F.F.A. - Sophie BOUIN et Christian LECOMTE (2) -

Notons au passage que David MONNET a manqué de réussite puisqu'il termina deuxième dans trois épreuves (50 m Haies, Triple saut et Javelot)

*3 titres de champion d'académie

Sabine BODIN sur 250 m Haies et en hauteur (minime fille)
Gonzague BRIONNE sur 3 000 m (minime garçon)

*3 sélectionnés dans les équipes de la Vienne :

David MONNET (Triathlon Benjamin)
Christian LECOMTE (Triple saut Cadet)
Gonzague BRIONNE (1500 Steeple Cadet)

* 1 record de la Vienne pour Sabine BODIN en 41"4 sur 250 m Haies (M.F.) au cours des championnats inter-Régionaux à PITHIVIERS, auxquels participaient Sophie BOUIN sur 150 m et Gonzague BRIONNE sur 3000m.

Pour cette Saison 83-84, le nombre de licenciés est actuellement d'une vingtaine et nous espérons que cet effectif ira en augmentant.

De plus, une Ecole d'Athlétisme est ouverte depuis le 28 Septembre 1983. Elle s'adresse à tous les jeunes. Elle fonctionne le Mercredi après-midi de 14 H. à 15 H.30, au stade de DANGE.

Pour tous renseignements, s'adresser à :

DENOUES Jacques
Le Liza - Châtre
86220 DANGE ST ROMAIN - Tél.(16.49)
86.46.26

Rappelons que l'athlétisme est le sport de base et qu'il permet d'acquérir les qualités physiques nécessaires à la pratique de tout autre sport.

Le Président
Jacques DENOUES



● A.S.D.R. - SECTION BILLARD ●

Le Billard Club de DANGE ST ROMAIN compte actuellement **33 membres**.

Parmi tous ces licenciés, nous enregistrons un grand nombre de jeunes, (environ 50%), ce qui tend à confirmer que ce sport (qui en fait est un art, mais classé parmi les disciplines sportives) n'est plus réservé aux seuls "Anciens".

Pour ce faire, le Billard Club de DANGE offre de nombreuses solutions pour s'entraîner gratuitement, et met en plus du matériel à disposition des éventuels intéressés.

La Saison 82/83 n'a pas été des plus florissantes pour les résultats. Ceci s'explique

par le fait que tous les licenciés sont susceptibles de jouer en Championnat, du plus fort au moins fort, sans tenir compte du bon résultat éventuel.

Deux équipes engagées se sont classées en milieu de tableau des championnats, et une équipe de coupe a sauvé l'honneur en se classant finaliste de la coupe Inter-Sociétés (9 Clubs répartis en 3 départements).

Gageons que les années à venir seront aussi bonnes en licenciés et bien meilleures en résultats, au vu des efforts consentis par le bureau et tous les sociétaires.

Gérard MALBRANT

● A.S.D.R. - SECTION CYCLOTOURISME ●

Depuis le dernier bulletin municipal, la section **Cyclo** comprend **25 licenciés**.

Comme les années précédentes, nous avons participé aux divers brevets de cyclo.

BREVETS :

- AUDAX - (22 Kms 500)

100 Kms	11 cyclos
200 Kms	3 cyclos
300 Kms	3 cyclos
400 Kms	2 cyclos

- RANDONNEUR - (Allure libre)

200 Kms	2 cyclos
---------	----------

- SUPER GRIMPEUR : 1 cyclo

- Trois équipes ont participé aux 10Heures de JARDRES.

• Trois cyclos étaient présents à la semaine fédérale de SALLANCHES (Haute-Savoie)

Le groupe a effectué plusieurs randonnées régionales.

Ceci représente nos activités 1983, en dehors de nos sorties hebdomadaires du Dimanche matin.

Futurs cyclos ou cyclotes, nous vous donnons rendez-vous.

J. DUBOIS

● A.S.D.R. - SECTION FOOT-BALL ●

Depuis la dernière parution du bulletin, notre section n'a pas subi de bouleversement.

Trente dirigeants composent son bureau, celui-ci n'a subi aucune modification.

L'effectif du Football est le suivant pour la Saison 1983 :

- **62 Séniors** - **12 Juniors** - **16 Cadets**
26 Minimes - **16 Pupilles** - **17 Poussins**. et environ une cinquantaine à l'école de football

qui fonctionne toujours le Mercredi après-midi de **14 H. à 16 H.**, réservée aux enfants de 6 à 12 ans et dirigée par des responsables du Club, qui se perfectionnent chaque année par des stages.

La Saison 82/83 s'est terminée au mois de Juin avec plaisir, car nous avons souffert longtemps, compte tenu des mauvais résultats de L'EQUIPE 1ère, qui en fin de championnat a terminé très fort pour éviter la relégation

malgré ce point noir, de nombreuses satisfactions avec la 1ère place de L'EQUIPE 2ème, qui accède à la promotion de 2ème division. L'EQUIPE 3 après avoir été en tête de sa poule pendant près de 5 mois termine 3ème, L'EQUIPE 4 termine 4ème avec quelques vétérans, c'est une preuve de bonne santé.

Chez les jeunes les résultats furent très bons : **les Cadets** ont joué en championnat de cadets de Ligue contre des clubs très huppés (S.O. Châtelleraut, Stade PEPP Poitiers Bressuire etc...). Ils ont terminé 7ème, nous avons dû parcourir de nombreux kilomètres avec cette équipe.

Les Minimes nous ont donné entière satisfaction, deux équipes furent engagées, seulement 8 Clubs dans la Vienne ont présenté 2 équipes.

L'EQUIPE II a terminé 3ème de sa poule, L'EQUIPE 1ère Minimes termina 1ère de sa poule, elle rencontra le BAROC de Poitiers en 1/2 finale Vainqueur 3 à 0 ; nous avons rencontré Montmorillon en finale, nous avons perdu 1 à 0.



A.S.D.R. - SECTION TENNIS

Il ne s'agit pas de se décerner un brevet de satisfaction.

Bien que la section **TENNIS** dispose depuis le printemps de deux nouveaux courts, bien que le nombre de licenciés dépasse 150, les résultats en Championnat d'hiver et de printemps ont été moyens.

Toutefois, notre équipe **Cadette** (Christophe VIEL, David MARIE, Sebastien GROSPEAU, Christophe GARGOT, Sophie STANGHELLINI) a fait une remarquable Coupe de Printemps en remportant tous les matches. Elle donne ainsi le bon exemple.

L'Ecole de Tennis a bien fonctionné et quelques jeunes talents semblent percer.

Trois équipes (2 masculines, 1 féminine) ont été engagées en Championnat d'hiver. En coupe de Printemps, cinq équipes ont été engagées (2 masculines, 2 féminines, 1 cadette).

La Section TENNIS est ouverte à toutes celles et à tous ceux qui désirent pratiquer le tennis, comme loisir ou en compétition.

Renseignements auprès de :

M. VIEL Tél. 86.41.44
M. STANGHELLINI Tél. 86.42.75

Robert STANGHELLINI

Les Pupilles ont fait un bon parcours, L'EQUIPE II termine 5ème, la 1ère termine à égalité de point à la 1ère place avec St Gervais.

Les Poussins ont disputé de nombreux matches et tournois avec, en retour, de nombreuses coupes.

Nous avons organisé la Coupe Cantonale qui s'est déroulée sur le terrain route de Vaux où nous avons joué toute la Saison 82/83; pour la 2ème fois la coupe revenait se disputer à DANGE ST ROMAIN avec le souvenir du Docteur Pierre MARIE qui en fut le réalisateur.

La Saison 83/84 vient juste de commencer et nous pensons avoir des résultats aussi satisfaisants avec un espoir de trouver l'équipe 1ère en haut du tableau : pour tous renseignements ou inscriptions, s'adresser :

Au Siège Social de la GARE.

Le BUREAU

A.S.D.R.

SECTION TENNIS DE TABLE

Les activités de la section **Tennis de Table** pour la saison 82/83 furent très réduites.

Avec seulement 6 licenciés, nous avons engagé une équipe en Championnat Départemental 2. Du fait de la fermeture du gymnase durant une partie de la saison, il nous a été très difficile de faire les matches de championnat dans de bonnes conditions.

Nous avons été obligés de déclarer forfait plusieurs fois, ce qui a eu pour conséquence la descente de l'équipe dans la division inférieure.

Actuellement, il faudrait à la section plus de licenciés, des jeunes et surtout un local.

Le Président
Y. LECOMTE



A.S.D.R.

-SECTION SPORTS BOULES-

Compte rendu Saison 1983

Malgré son faible effectif (15 licenciés dont seulement 8 jouent régulièrement), la Section Sport-Boules a représenté DANGE ST ROMAIN dans 24 Concours et a obtenu des résultats honorables pour sa catégorie (4ème division) dont voici les principaux

- 27 Mars à Poitiers, demi-finalistes en doublettes (Monteil et Gonais)

- 10 Avril à St Rémy s/Creuse, finalistes en doublettes (Ribreau et Amillard)

- 16-17 Avril, deux équipes parviennent en demi-finale du championnat de la Vienne en doublettes (Fradin, Couvrat, Monteil, Gonais)

- 24 Avril à Vouneuil s/Vienne : la quadrette Fradin, Monteil, Taffaneau Patrice et Amillard gagne le concours.

- 11 Septembre à St Benoît : finalistes en doublettes (Fradin et Roy)

- 18 Septembre à Montmorillon : finalistes en doublettes (Taffaneau Pierre, Fradin)

- 9 Octobre à Châtelleraut : finalistes en doublettes (Fradin, Couvrat).

Ces résultats vaudront probablement la montée en 3ème Division pour au moins deux joueurs (Fradin et Monteil).

La Section participe activement à l'animation de la Commune puisque cinq concours ont été organisés à DANGE ST ROMAIN.

Le 8 Mai, jour de l'Assemblée, date à laquelle la conjonction de plusieurs centres d'intérêt permet d'attirer la grande foule.

Le 2 Octobre, concours traditionnel en doublettes, le meilleur au point de vue du niveau sportif puisqu'il attire des équipes de 7 départements.

Le 9 Mai et le 22 Octobre, concours corporatifs (Coop et Fonderies)

Le 5 Novembre, concours en tête à tête entre joueurs du Club, ouvert aux non-licenciés.

-GYMNASTIQUE VOLONTAIRE-

Pour la saison 82/83, la section comptait 64 licenciés.

Bien sûr, tous les licenciés n'assistent pas à toutes les séances, mais la fréquentation oscille entre 25 et 35 ce qui fait à chaque séance bien du travail pour la monitrice.

Les séances, au nombre de deux par semaine, ont lieu le **Lundi de 19 H.30 à 20H.30** et le **Jeudi de 20 H. à 21 H.** au gymnase et durant toute la période scolaire.

La séance du **jeudi** est une séance de Gymnastique avec musique.

La Gymnastique volontaire s'adresse aux adultes de tous âges et à partir de 18 ans aussi bien aux hommes qu'aux femmes.

La section a trois monitrices :

Madame HERAULT Monique
Madame CHARBONNIER Annick
Madame LARMIGNAT Pascale

qui se partagent l'animation des séances.

Pour tous renseignements ou inscriptions (110 F. pour l'année) à la section, s'adresser chez :

Madame BISSON Jeannine Rue de la Gare à Dangé.

Madame GRIMAUD Geneviève 5 Résidence la Rivière à Dangé ou à la Mairie.

Dans la bonne humeur, la section va son chemin et ne demande qu'à accueillir de nouveaux membres.

La Présidente

GRIMAUD Geneviève



● L'ESPOIR SPORTIF ●

Actuellement, avec ses **40 licenciés**, filles et garçons, de 8 à 15 ans, cette association ouverte à tous, poursuit ses activités gymniques le **Mardi** et le **Vendredi** en soirée.

Ce **18 Mars 1984**, elle accueillera **350 Gymnastes** lors du Challenge d'hiver.

Le **13 Mai**, elle participera au Festival de la Fédération Sportive et Culturelle de France, où **2 000 participants** sont attendus; gymnastique, majorettes et musique.

Au Festival de MARENNES 1982, les jeunes ont rapporté une Coupe et une Médaille. **BRAVO.**

Frère PAUL

● FOYER CULTUREL ●

Président	Monsieur M. EMERY
Vice Présidentes	Madame C. CHAMPION Madame N. RICHARD
Secrétaire Générale	Madame A. MARIE
Trésorier	Monsieur C. ROY
Trésorière Adjointe	Madame M.F. VIEL
Secrétaire	Madame J. SABASTIA
Secrétaire Adjointe	Madame M. De BORDE

L'exercice 82/83 est très satisfaisant, puisqu'il a vu l'effectif passer de 279 à **457**, ce qui prouve à la fois la nécessité d'avoir ce FOYER CULTUREL et l'intérêt progressif de la population pour tout ce qui y est proposé.

Nous avons toujours les mêmes activités mais nous essayons d'y joindre des nouveautés.

En 1982-1983, nous avons créé un cours d'initiation au théâtre pour les jeunes et un cours de karaté.

Nous rappelons aux familles qui désirent s'absenter le jour comme la nuit, que notre service Baby-Sitting est à leur disposition.

Nous essayons de mener une action sociale en pratiquant les prix les plus doux possibles.

Pour l'exercice 82-83, un enfant en prenant une carte d'adhérent de **14 F.**

et une cotisation de **100 F.** pouvait pratiquer toutes les activités proposées : les nombreux **ateliers du Mercredi**, la Danse classique, la Culture musicale, la flûte, la guitare, le modélisme, la conversation anglaise, l'initiation au théâtre, le Ciné-Club.

Un adulte pouvait faire :

- du modélisme avec une carte de 24F. + 100 F. de cotisation

- de la couture avec une carte de 24F. + 100 F. de cotisation.

- de la Conversation Anglaise avec une carte de 24 F. + 100 F. de cotisation.

- de la Recherche Historique avec une carte de 24 F. + 26 F. de cotisation.

- du Chant à la Chorale avec une carte de 24 F. + 60 F. de cotisation.

L'activité sportive JUDO pour jeunes et adultes coûte plus cher, car elle est rattachée à la Fédération Nationale. Le prix en était de **24 F. + 250 F. de cotisation.** Mais cette cotisation permettait de pratiquer toutes les autres activités.

Nous avons fait cette année beaucoup de voyages :

A PARIS Spectacle de Chantal GOYA
Spectacle du Cirque de Moscou
Voyage Shopping
Visite du Bourget et promenade en Bateau Mouche sur la Seine.

A CHATELLERAULT

Spectacle Serge LAMA
Récital KAISER, les danseurs et les danseuses de l'Opéra.

En VENDEE

Spectacle Son et Lumière au Puy du Fou.

Les Fêtes données à la Salle Municipale sont toujours les mêmes.

. Arbre de Noël pour les enfants du Foyer.

. Soirée Cabaret, cette année avec un concours de danses.

. Fête de l'Enfance et exposition des travaux.

. Semaine folklorique, exposition et soirées de danses et musique.

.../...

Aménagements : Nous avons, avec l'aide de la Municipalité, procédé à la clôture du Foyer Culturel à proximité du petit ruisseau la rendant nécessaire pour protéger les enfants de tout accident éventuel et faciliter aussi la surveillance des animatrices.

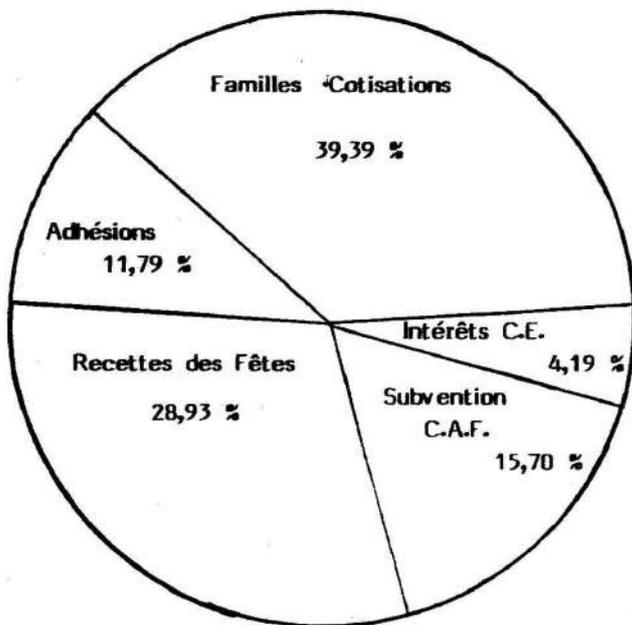
Investissements : Nous avons continué à acheter du matériel :

des ustensiles de pâtisserie - un pupitre de Chef de Chorale - deux projecteurs de scène - deux tables pour les ateliers - une enseigne "Foyer Culturel" - un établi - une lampe pour l'établi des paniers de rangement.

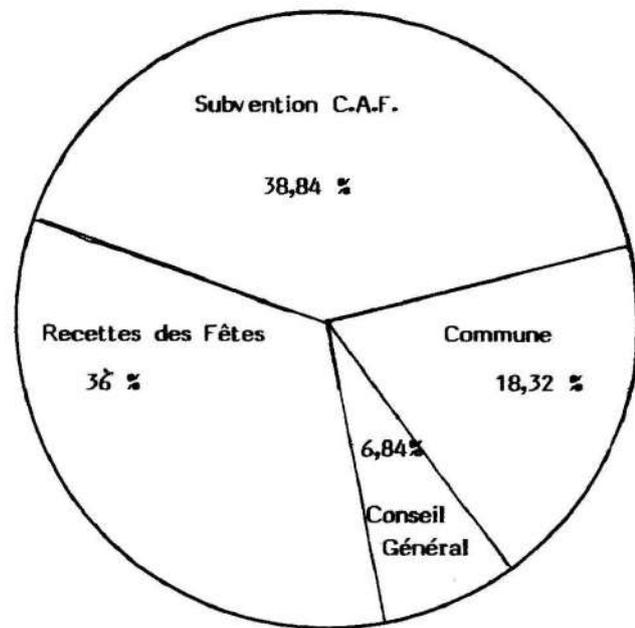
L'ensemble de ces matériels et aménagements a représenté une somme de 21 900 F,64.

PARTICIPATIONS DIVERSES

Au Fonctionnement



Aménagements et Achats de matériels



Notre foyer est vivant et actif, l'ambiance y est joyeuse et sympathique et tout en remerciant ceux et celles qui nous aident et contribuent à son bon fonctionnement, nous sommes prêts à accueillir avec enthousiasme ceux et celles qui, à quel que titre que ce soit, voudraient se joindre à nous.

La Secrétaire Générale

Mme A. MARIE

- CENTRE AERE -

Comme chaque année, au mois de Juillet, le CENTRE AERE de DANGE ST ROMAIN a fonctionné pendant un séjour de 20 journées, du 1er au 29 inclus et de 9 H à 18 H.

Une garderie a également été assurée chaque matin à partir de 7 H afin d'aider les familles astreintes à un horaire de travail matinal.

Le Centre Aéré a reçu 147 enfants de 3 à 14 ans, représentant un chiffre : 2.278 journées, et venant principalement des communes du canton :

DANGE ST ROMAIN	76
LES ORMES	20
BUXEUIL	14
PORT-DE-PILES	5
OYRE	2
LEUGNY	4
St REMY S/CREUSE	1
VELLECHES	2

et 18 enfants de Cantons et Départements avoisinants.

Chaque jour, matin et soir, un car de ramassage effectuait un circuit pour l'acheminement des enfants des communes voisines.

Ils étaient accueillis par une équipe d'encadrement composée : d'une directrice, d'un économe, de 13 animateurs et aides-animateurs, d'une cuisinière et de 2 aides de cuisine.

Une participation au prix de journée sous forme de bons-vacances a été accordée aux familles allocataires et suivant le montant de leurs ressources par :

- la Caisse d'Allocations Familiales de la Vienne :
bons 10, 12 et 13 Frs
- la Caisse de Mutualité Sociale Agricole :
bons à 12 Frs
- la Direction des Affaires Sociales
et Economiques de la Vienne : **séjour**

Ainsi que différents Comités d'Entreprises apportant directement leur aide aux familles employées dans leur établissement.

Comme l'an passé également, il a été préparé **145** repas supplémentaires par la cantine du Centre, à raison de 3 jours par semaine pour le Foyer-Restaurant du "CLUB DES 2 CITES".

En ce qui concerne les activités pratiquées au Centre, l'équipe d'animateurs s'emploie chaque jour à varier l'organisation de la journée afin que les enfants, plus nombreux cette année, trouvent un intérêt renouvelé aux

activités proposées : promenades à pied, à vélo, grands jeux balançoires, moments calmes avec ateliers divers, veillées plus ou moins prolongées suivant l'âge des participants, sans oublier la piscine aimablement mise à notre disposition par la Municipalité de Dangé-St-Romain, et qui offre un attrait incontestable auprès des groupes qui s'y rendent chaque matin.

De plus, pour les grands de 11 à 14 ans un stage d'initiation à l'équitation a été organisé au Centre Equestre de THURE : **20 enfants** y ont participé du 11 au 15 Juillet. Ces activités hors-centre mises en place depuis plusieurs années ont pour but d'intéresser les pré-adolescents à un style d'activités nouvelles ainsi qu'à une vie de groupe plus autonome, correspondant à leur âge.

Enfin pour terminer ce séjour très actif pour tous, une petite fête a réuni parents et enfants pour des **saynètes**, chants, jeux, dîner, suivi d'une représentation "**son et lumière**" particulièrement réussie malgré la menace orageuse qui n'a cependant pu troubler la chaleureuse ambiance de cette soirée familiale.

L'Association gérante de ce Centre Aéré a mis à l'étude plusieurs projets pour 1984, dont le principal serait l'ouverture non seulement en Juillet dans les conditions habituelles d'hébergement, mais également au mois d'Août, comme cela nous a souvent été demandé, avec bien entendu un encadrement et un personnel en rapport avec le nombre d'enfants inscrits (en général inférieur à celui de Juillet), et si nécessaire sans ramassage par le car, ce dernier se révélant trop onéreux pour un nombre très limité d'inscriptions.

L'Association "**LES AMIS DES ENFANTS DE DANGE ST ROMAIN**" composée de bénévoles dont le bureau est ainsi formé :

Présidente	: Mme S. MAUDUIT
Vice-Présidente	: Mme H. ARNAULT
Trésorier	: M. A. BARBOT
Trésorière-Adjointe	: Mme R. CONSTANTIN
Secrétaire	: Mme G. FURGET
Secrétaire-Adjointe	: M. J. DUVERGER

remercie bien vivement les municipalités, celle de DANGE ST ROMAIN en particulier pour sa participation matérielle et morale, les Communes qui accordent une subvention, les parents pour l'intérêt qu'ils montrent au bon fonctionnement et aux loisirs de leurs enfants.

Simone MAUDUIT

- BIBLIOTHEQUE -

Onze ans déjà!... Depuis déjà onze années, la Bibliothèque municipale de Dange-St-Romain a ouvert ses portes aux lecteurs de la Commune... Les peuples heureux n'ont pas d'histoire... Notre bibliothèque non plus... Loin du coeur de la cité, à l'abri des remous qui ont pu agiter cette dernière, elle a grandi, elle a acquis une certaine maturité.

Et pourtant on ne peut pas dire qu'elle a été choyée comme le furent certaines sociétés ! Dédaignée par les uns, ignorée par les autres, si elle a survécu c'est grâce à la foi, à l'entêtement devrais-je dire, de quelques survivants d'une race en voie de disparition: les bénévoles (qui sont à l'origine de sa création) grâce aussi aux enfants qui en ont très vite appris le chemin et qui, depuis, ne l'ont jamais oublié.

Et puis des hommes nouveaux, venus de divers horizons, sont apparus qui, très vite, ont pris en main les destinées de la Cité. Ces hommes ont fait des découvertes au nombre

desquelles figure la Bibliothèque. Patiemment, ils en ont démonté le mécanisme pour mieux en comprendre le fonctionnement.

Reconnue d'utilité publique, notre Bibliothèque qui doit rester municipale, semble avoir gagné le droit de cité. Le bruit ne court-il pas qu'elle pourrait être transférée dans les bâtiments de l'ancienne poste dès que ceux-ci seront définitivement libérés ? Ce ne serait là que justice. Je n'ai personnellement jamais compris comment on pouvait, dans une commune, parler de Culture et ignorer une bibliothèque! Ce qui nous a donné à nous, les bénévoles, la force de continuer notre tâche pendant de nombreuses années, sans défaillance, c'est la confiance et le soutien que nous ont toujours apportés des enfants, de plus en plus nombreux au fil des ans. Par eux, nous avons su que nous étions dans la bonne voie !

Pour eux, la Bibliothèque doit vivre !

Robert MORILLEAU

- GROUPE THEATRAL -

Depuis quelques années, quelques amoureux du théâtre préparaient et présentaient des pièces. D'autres sont venus se joindre à eux et aujourd'hui ces amateurs se sont constitués en association et forment le

"GROUPE THEATRAL DE DANGE ST ROMAIN"

Après avoir présenté "TREIZE A TABLE" en 1982, le Groupe Théâtral a donné "JE VEUX VOIR MIOUSOV" en Janvier et Février 1983, tant à DANGE ST ROMAIN (3 fois) qu'aux environs : PORT-DE-PILES, INGRANDES, ST-REMY, ST-GERVAIS-LES-TROIS-CLOCHERS, ABILLY et MARIGNY-MARMANDE.

Pour préparer et jouer ces pièces, les acteurs ont eu besoin d'une salle, de décors, de sonorisation et de sociétés d'accueil, car le Groupe Théâtral ne joue pas pour lui mais pour des associations.

Pour la salle, la municipalité lui a laissé la Salle des Fêtes municipale à sa dis-

position, pour les répétitions. Si les décors fixes sont créés et réalisés par le Groupe, pour "JE VEUX VOIR MIOUSOV", les ameublements ont été mis à sa disposition par les Etablissements Chuit-Levitan et les Etablissements Grollier, et différents accessoires ou matériels ont été prêtés aimablement par les uns et les autres : des fleurs par la maison Bruneau, les éclairages par le Foyer Culturel, du matériel sono par M. Meunier Claude.

Le Groupe Théâtral les remercie de leur sympathique concours.

Sous la double présidence de Madame GRIMAUD Geneviève et Monsieur MIT Pierre, le Groupe Théâtral poursuit son chemin et prépare pour 1984 "BICHON" de Jean de LETRAZ.

Rendez-vous donc aux Samedi et Dimanche 14 et 15 Janvier 1984.

Jacques FURGET

● SAPEURS-POMPIERS ●

Depuis le début de l'exercice 1983 les Sapeurs Pompiers sont intervenus 58 fois, feux, inondations, nids de guêpes ou frêlons.

Cette année le Corps de Sapeurs Pompiers a pris jeunesse pour laisser une retraite paisible en 1982 à Mrs SABATIER Jacques, GAUVRIT René et BERTHAULT Claude.

Les ont remplacés Mrs BROSE Thierry, GUILLOT Patrick et LAMBERT Jacques.

Pour 1983, Mrs RATET Marcel, CREUZON André, BIDAULT Albert sont partis ; plusieurs demandes de candidatures ont été déposées ; trois ont été retenues Mrs GUERIN J. Jacques, RABOTTEAU Bernard, NUTTA Christophe.

Félicitations à M. Dominique NERRIERE qui a passé avec succès l'examen au grade de Sergent.

Cette année, nous avons eu le plaisir de recevoir les Sapeurs Pompiers et la délégation

de l'Administration communale de MAMER et nous tenons à remercier les hébergeants pour l'accueil chaleureux qu'ils leur ont réservé pendant leur séjour à DANGE.

Nous remercions aussi toutes les personnes qui ont bien voulu honorer notre fête des 14 et 15 Juillet de leur présence.

A la suite des départs en retraite les numéros de téléphone ont été modifiés : les numéros à retenir sont **86.40.44 - 86.35.39**, MAIRIE de DANGE Tél : 86.40.01 pendant les jours ouvrables, M. BERLAUD Michel, Tél : **86.40.08**, M. MALBRANT Gérard Tél: **86.41.25** à St Romain que nous remercions particulièrement, étant bien placés près du contacteur de la Sirène pour donner l'alerte.

Georges NUTTA



● ASSOCIATION D'AIDE A DOMICILE ●

Nous pensons, que la meilleure façon de vous informer de l'action de notre association, est de vous présenter le compte rendu d'activité de l'année 1982.

Pour la travailleuse familiale, le travail s'est réparti de la façon suivante :

LEUGNY : 45,00 H dans 1 famille
ST REMY S/CREUSE : 79,15 H dans 2 familles
VAUXS/VIENNE : 76,45 H dans 2 familles
DANGE ST ROMAIN : 1808,30 H dans 21 familles
Associations voisines : 32,00 H
La travailleuse familiale des ORMES nous a fourni 550 heures d'entraide.

Cela donne **5241 kilomètres** parcourus par ce service.

En ce qui concerne l'Aide Ménagère aux Personnes Agées 14 Aides ont apporté leurs services dans 60 foyers, réalisant 8632 heures de présence, soit :

- 1775,30 H prises en charge par la Préfecture D.A.S.S.
- 999,30 H prises en charge par la M.S.A.
- 1993,00 H prises en charge par la Sécurité Sociale
- 1490,00 H prises en charge par les Diverses Caisses
- 2374,00 H sans prise en charge

Ce qui leur a fait parcourir **14374 kilomètres**.

En 1983 pour les 9 mois écoulés nous enregistrons une augmentation de **39 %** des heures de travail par rapport à la même période de l'année précédente.

Ces quelques éléments prouveraient s'il en était encore besoin que l'action de l'A.D.M.R. répond bien au besoin réel dans la vie de nos communes.

Mais notre volonté d'apporter le service à tous, n'est pas sans créer des difficultés financières dues en partie aux complications apportées par les organismes financiers, dans l'attribution des heures prises en charge ; et par le nombre croissant des heures effectuées sans prise en charge.

Aussi pour améliorer notre trésorerie nous réalisons chaque année une vente de calendriers et organisons une représentation artistique.

Ces ressources sont complétées par une aide des communes ; dont nous tenons à remercier ici les municipalités pour leur soutien.

Pour tous renseignements s'adresser :

- pour la travailleuse familiale
à Mme PETIT, 60 R.N. 10

Tél : 86.40.35

- l'Aide Ménagère
à M. BOUTRY, 2 Rue Traversière

Tél : 86.36.90



● CLUB DES DEUX CITES ●

Depuis le 30 Novembre 1974, notre Club poursuit son but : Rassembler les anciens qui le veulent pour passer des moments agréables ensemble.

A ce jour, le Club compte 137 membres inscrits et à jour de leurs cotisations. Cette année encore quatre des nôtres sont partis pour le grand repos :

Monsieur CHAUFFOUR René	le 11.02.1983
Monsieur BOURGUEIL René	le 21.02.1983
Monsieur TROUVE Pierre	le 8.03.1983
Madame SERREAU Marcelle	le 1.04.1983

Ainsi que le mari de Mme BESNAULT m M. Louise.

Le bureau cette année se compose comme suit :

Président d'Honneur : M. RATTE
Membres Honoraires : Mrs SALLES et GOIGOUX
fondateurs
Présidente : Mme COURCEL
Vice-Présidente : Mme MOREAU
Secrétaire : M. COURCEL
Secrétaire Adjoint : M. JOUZEAU
Trésorière : Mme MALBRANT
Trésorière Adjointe : Mme DELAUNAY

Membres du Bureau : M. CHAUSSE Marcel,
M. DAIGNE Gaston, Mme PRET, M. ROLAND
René, Mme HERAULT Marcelle, M. DECHENE

Nos activités sont toujours les mêmes et bien calmes.

Nous continuons à tricoter inlassablement des bandes pour les lépreux, ainsi que des carrés de laine pour fabriquer des couvertures.

Des dames généreuses continuent à nous approvisionner en laine et nous les en remercions.

Le loto annuel et la journée de vente des objets confectionnés par nos membres constituent nos ressources et nous invitons tous les Dangeéens à venir nous rendre visite ces jours-là, merci.

Nos réunions du jeudi sont toujours aussi suivies mais il y a de la place laissée vide par les malades. Au cours de cette année, deux repas ont été organisés à la salle des fêtes, repas suivis de jeux, de danses et de musique.

Deux voyages ont conduit nos amis à St Emilion pour visiter les Vignobles, l'autre sur la Costa Brava. Tous les participants ont été ravis de leur voyage et prêts à repartir à la première occasion.

Notre Club prend de l'âge et la moyenne est montée entre 75 et 80 ans. Nous faisons appel aux jeunes retraités qui apporteront leurs idées nouvelles, leur dynamisme et leur gaité.

H. COURCEL

La Présidente

● ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES ●

Les Parents d'Élèves des Ecoles Publiques Primaire A. Daudet et maternelle A. Souché sont groupés en une association : la **Fédération Départementale des Conseils de Parents d'Élèves** (Ex : Fédération Cornec).

Tout au long de l'année scolaire, elle se penche sur les différents problèmes scolaires qui peuvent se poser : transports, sécurité, restauration, garderie, etc...

Cette année l'association a participé à l'élaboration du règlement du restaurant scolaire, à la révision du règlement de l'école, à l'organisation de voyages des classes de l'école A. Daudet. En collaboration avec les Enseignants elle a animé les 2 réunions "**Consultation - Réflexion**" sur l'école. Elle a aussi obtenu qu'un employé municipal fasse traverser les enfants à la sortie de l'école A. Daudet.

Pour tous ces problèmes, pour d'autres encore, l'Association est à la disposition des Parents des deux écoles. Elle a aussi besoin de bonnes volontés pour continuer à agir. Vous pouvez vous adresser à l'adresse suivante par courrier :

Association des Parents d'Élèves

Rue Jules Ferry

86220 DANGE SAINT ROMAIN

ou contacter :

Mme DUBOIS - Présidente

La Maison Vieille

86220 Dangé St Romain

Tél : 86.36.35

Mme BERNARD - Secrétaire

22, Rue de la grand' Croix

86220 Dangé St Romain

Tél : 86.37.76

M. GUIRAUDIE - Trésorier

53, Cité La Fayette

86220 Dangé St Romain

Tél : 86.37.13

● ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES, ÉCOLE PRIVÉE ●

Fidèle à son rôle d'animation de représentation et d'information au sein de l'école, l'A.P.E.L., au cours de l'année scolaire écoulée a :

- Animé un groupe de parents et d'enseignants pour la préparation du congrès national des A.P.E.L.

- Organisé une consultation des familles pour mieux connaître leurs motivations et leurs souhaits.

- Soutenu la campagne nationale pour la liberté de l'enseignement.

- Organisé avec le concours du groupe théâtral deux représentations les 15 et 16 Janvier.

- Organisé son buffet dansant annuel le 12 Mars.

- Patronné les représentations de fin d'année scolaire données par les élèves.

Les ressources fournies par ces différentes manifestations ont permis de financer une action pédagogique, et de participer aux frais de voyages des élèves.

D'autre part c'est avec une vive satisfaction que les parents ont appris l'entrée en application du contrat d'association de l'Ecole St Gabriel.

Le Président,

M. ARNAULT



Cette association déclarée à la Sous-Préfecture de Châtelleraut le **29 Juillet 1982** et insérée au Journal Officiel le 13 Août 1982 a pour objet d'assumer dans le cadre des dispositions législatives ou réglementaires, la gestion de l'Etablissement Scolaire primaire et du Collège privé mixte de Dangé St Romain.

Conformément à ses statuts, elle est composée de membres fondateurs, de membres de droit et de membres participants au total **21 personnes** qui gèrent un budget annuel de **1.200.000 F.**, il s'agit bien évidemment de toutes les recettes et dépenses de ces deux écoles y compris le restaurant scolaire.

S'agissant plus spécialement du contrat d'association passé entre l'O.G.E.C. et la Municipalité, le soutien apporté par ce contrat à l'école primaire et à la maternelle permet

une amélioration sensible des moyens nécessaires à l'éducation des enfants.

Cette gestion n'est pas une chose facile dans le contexte actuel, mais grâce à la parfaite coordination qui règne entre l'O.G.E.C. l'A.P.E.L. et les responsables des équipes éducatives, l'équilibre financier devrait être assuré au terme de l'année scolaire 1983/1984.

Le bureau de l'O.G.E.C. est composé de :

M. REBOURG Laurent : **Président**
Mme CHEYMOL Bernadette: **Trésorière**
M. FURGET Jacques : **Trésorier adjoint**
Mme FURGET Ginette : **Secrétaire**
M. BRAULT André : **Secrétaire adjoint**

* * *

- CENTRE PIOLANT -

CENTRE DE PROMOTION SOCIALE AGRICOLE ET FORMATION DE CADRES

Château de PIOLANT

Tout d'abord, je remercie la Municipalité de nous permettre de faire une information par le Canal du Bulletin Municipal.

Installé au Château de "Piolant" depuis plus de 20 ans, le Centre a accueilli depuis sa création environ 1200 stagiaires.

A QUI S'ADRESSE-T-IL ?

A toute personne homme ou femme du milieu rural, âgée de 18 ans minimum et ayant travaillé au moins 12 mois.

POURQUOI ?

Pour leur proposer une **FORMATION GENERALE** leur permettant :

- De se perfectionner ou de se **promouvoir** dans leur profession.

- De faire le bilan de leur expérience et de leurs connaissances pour **choisir l'orientation** qui convient le mieux à leur situation, leurs goûts et aptitudes.

- D'acquérir les connaissances complémentaires nécessaires pour se **préparer à l'entrée dans les écoles professionnelles.**

* DU SECTEUR AGRICOLE :

Agriculteurs (trices), techniciens (ciennes) agricoles, Conseillers (ères), Moniteurs (trices) de Maisons Familiales, etc...

* DU SECTEUR PARA-MEDICAL :

Infirmiers(ères), Puéricultrices, Laborantines, Sages-femmes, etc...

* DU SECTEUR SOCIAL :

Educateurs (trices) de jeunes enfants, Educateurs (trices) spécialisés, Moniteurs (trices)-Educateurs (trices), animateurs (trices), Socio-culturels, etc...

Assistants (tes) Sociaux (ales), Conseillers (ères) en Economie Sociale et Familiale, etc...

* DU SECTEUR ADMINISTRATIF : (concours)

* DU SECTEUR GESTION-COMMERCE :

Responsable de rayon supermarché, Technicien (ne) du Commerce, gestion des entreprises.

DANS QUELLES CONDITIONS ?

La formation dure 26 ou 28 semaines au Centre même de "Piolant", auxquelles s'ajoutent 9 semaines en stages pratiques à l'extérieur du Centre dans les Etablissements afférents à l'orientation choisie.

Il s'agit d'une formation par **ALTERNANCE** cherchant à établir une liaison, la plus étroite possible, entre le théorique et le pratique.

* Durant leur formation, les stagiaires perçoivent une **rémunération** égale au **S.M.I.C.** sauf quelques cas particuliers.

* Les stagiaires bénéficient des avantages sociaux : Assurances maladies, allocations familiales, assurances accidents du travail, etc...

GERES PAR QUI ?

Le Centre est géré par une Association Loi 1901 formée de représentants :

- D'Organismes professionnels agricoles
- D'Organismes familiaux et d'Education du milieu rural
- D'Organismes régionaux.

Le Centre est agréé par le Ministère de l'Agriculture au titre de la Formation Professionnelle et conventionné avec la Préfecture de Région "POITOU-CHARENTES".

Le Centre se propose également d'étudier toute idée de PERFECTIONNEMENT de quelque secteur que ce soit.

P/O Le Président,

D. GUERTIN

Le Directeur,

Jean THEBERGE



● ANCIENS COMBATTANTS 39/45 ●

Les Anciens Combattants 39-45 ont la tâche de maintenir le souvenir des guerres de la première moitié du siècle. Le but de l'association est de rappeler le sacrifice demandé aux français pour leur patrie et aussi d'intervenir pour ceux de ses membres qui sont dans le besoin auprès de l'association départementale.

Les veuves d'anciens combattants qui le désirent qui auraient des difficultés peuvent faire appel à la section qui transmettra à l'association départementale; un service qui les concerne fonctionne maintenant normalement.

Le 8 Mai 1983 fête nationale, les anciens combattants ont eu à coeur de marquer l'an-

niversaire du 8 Mai 1945 ; après un rassemblement devant la mairie, le cortège se rendit à une cérémonie religieuse suivie d'un dépôt de gerbes au monument aux morts (si au monument de Dangé, la population était nombreuse, les enfants hélas étaient peu représentés) cette cérémonie était suivie d'un vin d'honneur offert par la municipalité aux membres de toutes les sociétés et enfin un banquet à l'hôtel de la gare clôturait la journée.

Le Bureau

Le Président,

René GOURON

* * *

● ANCIENS COMBATTANTS ALGERIE ●

Cette amicale d'Anciens Combattants qui compte parmi nous nos amis de Buxeuil, est une société toujours en pleine activité et au service des autres.

Les adhérents sont prêts à rendre service, tout comme les responsables. Il faut reconnaître que cette même amitié se vivait dans les Djebels où chacun avait besoin du réconfort de son camarade dans les grands moments.

Notre amicale, inscrite à dates fixes au calendrier des manifestations, accompagne, quand elles le désirent, les autres sociétés dans leurs fêtes.

Tous ceux qui désirent faire partie de l'Amicale peuvent s'adresser à la Mairie où le meilleur accueil leur sera réservé.

Michel CRON

Président



* DONNEURS DE SANG *

L'amicale des donneurs de sang de Dangé Saint Romain et ses environs poursuit toujours son oeuvre généreuse et désintéressée à la portée de toute personne en bonne santé âgée de 18 à 60 ans.

L'amicale profite de ce nouveau bulletin pour lancer un nouvel appel aux bonnes volontés pour venir gonfler ses rangs, car les besoins en sang sont toujours en augmentation.

Elle tient à remercier tous les donneurs qui permettent de recueillir plus de 400 dons par an lors des 4 passages du camion de prélèvement.

Il faut noter que les dons sont en augmentation d'année en année, mais nous devons encore faire mieux.

Elle organise tous les ans son buffet dansant en Avril, le concours de belote en Novembre, et en Décembre, le Père Noël vient gâter les enfants de ses membres.

Elle vend également des calendriers et remercie les habitants de leur bon accueil lors de cette tournée.

Il ne faut pas oublier de remercier également les personnes qui préparent et assurent la restauration des donneurs lors des prélèvements et aident à la préparation de ses diverses manifestations.

L'amicale vous dit au revoir et à bientôt.

Peut être lors de la prochaine collecte?
Le Président,

Jacques LAMBERT



* A . C . C . A . *

Grâce à l'effort constant fourni pour assurer le repeuplement, nous avons constaté que de meilleurs tableaux de chasse avaient été réalisés au cours des dernières campagnes.

En effet, plusieurs lâchers de gibier ont été effectués (lièvres, faisans reproducteurs, faisans de tir, perdreaux rouges et gris). La mise en place d'agrains et de quelques parquets de lâchers a permis à ces volatiles une bonne adaptation sur notre territoire.

* Campagne 1983 - 1984 :

Assez bonne dans l'ensemble, surtout en ce qui concerne les lièvres et les perdreaux. Deux lâchers de faisans de tir ont eu lieu au cours de cette saison.

* Assemblée du 4 Juillet 1982 : Sept membres du bureau étaient démissionnaires. Le nouveau bureau a été ainsi formé :

Président : M. TOUZALIN Michel, Paul
Vice-Président : M. MARTIN Marc
Secrétaire : M. DUBOIS René
Trésorier : M. HEBLE Jean-Luc
Membres : Mrs LOIZON Robert - SAVATIER Daniel - RIBREAU Christian - TOUZALIN Robert TOUZALIN Michel

Les conditions climatiques du printemps ayant été favorables aux reproductions, souhaitons à tous une prochaine saison de chasse aussi satisfaisante que possible.

Les Responsables de l'A.C.C.A.

- JOIES ET PEINES -

* NAISSANCES *

TROUVE Sarah, Claire	7 JANVIER	1983	CHATELLERAULT
CLAUDE Frédéric, Robert, Roger	14 JANVIER	"	CHATELLERAULT
GEVREY Matthieu, Jean-François	14 JANVIER	"	POITIERS
MARIONNEAU Antoine	23 JANVIER	"	POITIERS
BROSSE Frédérique, Patricia	28 JANVIER	"	CHATELLERAULT
THIBAULT Angélique, Marie	5 FEVRIER	"	POITIERS
GIROUARD Cynthia	6 FEVRIER	"	CHATELLERAULT
ROBINEAU Tony, François	9 FEVRIER	"	CHATELLERAULT
CREUZON Pauline, Bernadette, Pégagie	26 FEVRIER	"	CHATELLERAULT
GERME Charles, Aurélien	4 MARS	"	"
ROUX Dominique, Emmanuelle	5 MARS	"	"
LAMIER Julie, Emilie	31 MARS	"	"
TRIPHOSE David, Jean-Claude	4 AVRIL	"	"
LISCOT Emilie, Mireille	11 AVRIL	"	"
ROUSSEAU Benjamin, Jacques	11 AVRIL	"	"
RHEAU Anthony, Olivier	6 MAI	"	"
BOU Adélaïde, Madeleine	7 MAI	"	CHAMBRAY LES TOURS
GARROT Grégory, Alexandre	11 MAI	"	CHATELLERAULT
AUTEAU Vincent, Florent, Jacky	16 JUIN	"	"
MASSE Audrey, Anne-Claire, Bernadette	26 JUIN	"	"
CHICHEREAU Angélique, Marie-Pierre	29 JUIN	"	"
AUDEBERT Erika, Elda	3 JUILLET	"	"
BOYARD Xavier, Philippe, Daniel	4 JUILLET	"	"
BENOIST Virginie, Florence, Marie-Laure	19 JUILLET	"	"
CARCEL Nicolas	3 AOUT	"	"
CHARLES-DESIRE Julie, Marie-Pierre, Christine	12 AOUT	"	"
COMBE Grégory, Georges, Maurice	21 AOUT	"	"
CUENCA Jérôme, David	4 SEPTEMBRE	"	"
MARTINET Dimitri	21 SEPTEMBRE	"	"
TRINQUARD Anne, Marina, Manuella	3 OCTOBRE	"	"
CHALLAS Carina, Monique, Gisèle,	5 OCTOBRE	"	"
ROBERT Laetitia, Marcelle, Raymonde	8 OCTOBRE	"	"
GILBERT Jessica, Sophie	9 OCTOBRE	"	"
GUIN Nicolas, Philippe	13 OCTOBRE	"	"
FILLIN Patricia, Florence	16 OCTOBRE	"	"
BONNETAIN Cindy, Annick	24 OCTOBRE	"	"

* MARIAGES *

CHAMPARE Jean-Marc	et GIRARD Marie-Christine	15 JANVIER
VIGNEAULT Philippe	" CHAMPION Guilaine	12 FEVRIER
GILBERT Philippe	" LIMOUSIN Lyliane	9 AVRIL
TAINÉ Alain	" FONTENEAU Sylvie	16 AVRIL
COMBE Didier	" MARQUIS Anne-Marie	23 AVRIL
MONTEIL Max	" LUCQUIAUD Michèle	27 MAI
MORIN Pascal	" LEVY Véronique	3 JUIN
HERAULT Jean-Michel	" BROUARD Valérie	2 JUILLET
FAVARD Philippe	" HERAULT Sylvie	15 JUILLET
TROUVE Dominique	" GOURON Sylvie	27 AOUT
LIBEREAU Jean-Philippe	" GALLAIS Lise	17 SEPTEMBRE
CLISSON Jean-François	" BRUNET Valérie	17 SEPTEMBRE
ROLDAN Joseph	" SALOMON Suzanne	15 OCTOBRE
BESNARD Franck	" BERTAUD Geneviève	22 OCTOBRE

- DECES -

M. Jean GAWLIK	28 DECEMBRE	1982
Dr Pierre MARIE	6 JANVIER	1983
Mme Yvonne GIRAUDEAU Vve PACHET	7 JANVIER	1983
M. Paul CREUZON	7 JANVIER	"
M. José de OLIVEIRA	17 JANVIER	"
M. Fernand BESNAULT	26 JANVIER	"
M. René CHAUFFOUR	8 FEVRIER	"
M. René BOURGUEIL	18 FEVRIER	"
M. Pierre TROUVE	6 MARS	"
M. Jean-Baptiste BIET	17 MARS	"
M. Frédéric GALLAIS	20 MARS	"
Mme Marcelle GUILLOT Vve SERREAU	1 ^o AVRIL	"
Mme Gabrielle ARRIVE Epse TOUSSAINT	4 AVRIL	"
M. Denis PASCAULT	6 JUIN	"
M. Joseph TRANCHANT	12 JUILLET	"
M. Auguste DOREAU	12 AOUT	"
M. Maurice PANNETIER	5 NOVEMBRE	"

- ADRESSES UTILES -

- ENTREPRISES LOCALES -

* PEINTURE

- CHAMPIGNY, 35 rue Justin Pachet	Tél : 86.41.10
- CHESNE Régis, route du Rond	Tél : 86.38.80
- DELAFOND André, 11 rue du Collège	Tél : 86.36.51
- JEUDI Octave, 18 rue du Stade	Tél : 86.41.23
- MORICET Claude, rue Ludovic Goulier	

* PLATRIERIE

- PETIT Robert, la Rivière	Tél : 86.45.82
- CHARTIER Pierre, 27 route Nationale 10	Tél : 86.42.76

* MACONNERIE

- CAILLE Jean, le Clos des Barres, Route des 3 Moulins	Tél : 86.44.65
- ROMPEUX Jacques, 7 route de Vaux	Tél : 86.41.22
- ROMPEUX Jean, 1 rue de la Fosse à l'Ane	Tél : 86.35.56
- TOUZALIN Marcel, 124 route Nationale 10	Tél : 86.40.64
- OLIVEIRA Auguste, Place St Romain	
- BARBOZA Joachim 53 Route Nationale 10	Tél : 86.36.92

* CHARPENTE

- BERAU Raymond, 112 route Nationale 10	
- GAUVRIT René, 21 rue Justin Pachet	Tél : 86.41.36
- CARTIER Angel, 58 rue Justin Pachet	Tél : 86.40.29

* MENUISERIE

- BIDAULT Albert, 24 route Nationale 10 Tél : 86.40.79
- CUILIERIER Michel, rue J-Ferry Tél : 86.40.68

* PLOMBERIE

- BOEUF Lucien, 20 route Nationale 10 Tél : 86.40.78
- MAUDUIT Jacques, La Davière Tél : 86.36.31
- GODIN Guy, 46 résidence la Fayette Tél : 86.44.25

* ELECTRICITE

- CHARBONNIER Christian, la Fayette Tél : 86.46.76
- ALLIGNET Dominique, Place St Romain Tél : 86.44.51
- DAGUENET Michel, 48 Résidence la Fayette Tél : 86.40.43
- MAUDUIT Jacques, la Davière Tél : 86.31.36
- MEUNIER Claude, 84 Route Nationale 10 Tél : 86.42.70
- VERDON Yvon, 35 Route Nationale 10 Tél : 86.41.47
(pas pour travaux immobiliers)

* REVETEMENT SOL

- CHESNE Régis, route du Rond Tél : 86.38.80
- LANDRY Régis, 13 rue St Romain Tél : 86.41.08

* TENTURES

- DENIAU Gérard, 11 rue St Romain Tél : 86.40.44

* SERRURERIE

- RECOUPE Jean, 93 route Nationale 10 Tél : 86.40.62

* CARRELEUR

- LABARRE Bernard, rue des 3 Moulins Tél : 86.46.16

- COMMERCANTS -

* CAFES

- "La Promenade", BERLAUD Michel, Place de la Promenade
- "La Terrasse", MALBRANT Gérard, Place St Romain (tabac)
- "Le Galopin", BIDEAU Eliane, route Nationale 10
- "Café des Sports", ENAIN Suzanne, route Nationale 10

* CAFE-RESTAURANT

- "La Gare", MALBRANT Michel, rue de la Gare
- "Le Marmiton", MAILLARD Bernard, route Nationale 10
- "Au Feu de Bois", CUENCA Alain, 29 Route Nationale 10
- "La Chaumière", BOU Jean-Claude, 21 rue St Romain
- "Les Bons Enfants", CHAINE André, 31 rue St Romain
- "Chez Arlette", DAGUET Arlette, route Nationale 10

* CHARCUTIER-TRAITEUR

- COMPAGNON André, 80 route Nationale 10

* BOUCHERIE

- LACOMBE Roland, 62 route Nationale 10
- METAIS Alain, 82 route Nationale 10

.../...

* VOLAILLES

- TRIPHOSE Clotaire, 13 route de Vaux

* EPICERIE

- GUEDON Jean, route Nationale 10
- MAUDUIT Pascal, Place de la Promenade

* PAIN

- GERON Jean-Marie, rue St Romain
- GRIMAUD Paul, route nationale 10

* COIFFEUSES

- BERLAND Colette, route Nationale 10
- PREVOST Patricia, route Nationale 10
- "DANY COIFFURE" PETIT Martine, route Nationale 10
- "SALON LYDIE", BARROS Lydie, rue Jules Ferry

* FLEURS

- FLORANDEAU, route Nationale 10
- BRUNEAU Ginette, route Nationale 10
- BARBOT Jean-Claude, le Maupas

* PHOTOS

- POTET Pascal, route Nationale 10

* LIBRAIRIE

- BON, route Nationale 10

* CHAUSSURES

- FIETTE Jean, route Nationale 10

* CONFECTION

- MOREAU Suzanne, rue St Romain

* LAINES PHILDAR

- MEUNIER Monique, route Nationale 10

* TABAC - CONFECTION

- PETIT Christian, route Nationale 10

* GARAGES

- CHAVANEL Albert, route Nationale 10
- JUDES René et Alain, 3 route de Vaux
- MEULIN Rémy, route Nationale 10
- BRUNET Serge, 4 route Nationale 10
- RABOTTEAU Bernard, 83 route Nationale 10
- CREUZON André, 41 route Nationale 10

* COMBUSTIBLES

- PORCHERON François, 68 Route Nationale 10

* ASSURANCES

- "Le SECOURS", MATTEZ Gérard, rue de la Gare
- "LE GROUPE DROUOT", RENOUX Pierre, Route Nationale 10
- "SAMDA", BOUIN Paulette, rue de la Gravelle

* METREURS - ECONOMISTES

- MIT et MERLET, rue J-Pâchet

* DROGUERIE - QUINCAILLERIE

- FABRY Solange, rue St Romain
- TESSERAU Yves, 5 rue St Romain

* MAROQUINERIE - ARTICLES DE PECHE

- DENIAU Gérard, rue St Romain

* MATERIAUX DE CONSTRUCTION

- BOEUF Paul, rue de la Grand Croix

* MATERIEL VOIRIE

- GHERRAERT Robert, Le Prieuré

* RESTAURATION DE MEUBLES

- LEFEVRE Georges, Charçay

- RENSEIGNEMENTS PRATIQUES -

* MAIRIE - Tél : 86.40.01

Ouverture de 9 H à 12 H et de 14 H à 16 H 30
(Sauf Mercredi et Samedi après-midi)

- RECEPTIONS DU MAIRE

de 10 H à 12 H = Mardi - Vendredi - Samedi }
de 18 H à 19 H = Mardi - Vendredi } sauf réunions
ou sur rendez-vous

- PERMANENCES A LA MAIRIE

- Conciliateur : Vendredi après-midi à partir de 15 H
- Allocations Familiales : 2ème Mercredi de chaque mois de 9 H à 12 H
- Société artisanale de secours mutuel : 3ème Jeudi des mois de Janvier
Mars - Mai - Septembre - Novembre de 10 H à 12 H
- C.I.C.A.S. : 2ème Mardi de chaque mois de 10 H 30 à 12 H
(Retraite complémentaire)
- C.F.I.C. : Tous les 2ème Mercredi de chaque mois de 10 H à 11 H30
(Confédération française des infirmités civiles)

* PERMANENCES AU CENTRE SOCIAL

- Assistance Sociale : le Mardi de 14 H 30 à 16 H
Jour de Foire, Mercredi de 10 H à 12 H
- Consultation des nourrissons : le Lundi à 14 H
- Orthophonie : rendez-vous à prendre au 21.60.87

- **Psychiatrie** : 2 fois par mois, rendez-vous à prendre au **21.60.87**
- **Bibliothèque** : Mercredi de **9 H à 11 H** - Vendredi de **16 H 30 à 18 H 30**

- **PERMANENCES SECURITE SOCIALE** - au Foyer Restaurant
le Lundi de **10 H 30 à 11 H 30**

- **MEDECINS**
 - Docteur Dominique MARIE Tél : **86.40.31**
 - Docteur Robert STANGHELLINI Tél : **86.42.75**
 - Docteur Jean TOCOUA Tél : **86.45.00**

Le service médical de garde est assuré du Samedi midi au Lundi **8 H** selon le tableau établi par l'Ordre Départemental des Médecins, par un des Médecins du Canton dont le nom et le numéro de téléphone sont indiqués le Samedi matin dans la presse. La Brigade de Gendarmerie, aux ORMES en possède également la liste.

En cas d'urgence, pendant que le médecin de garde effectue une visite et se trouve momentanément absent, sa permanence téléphonique est à même d'avertir le service hospitalier le plus proche de l'arrivée imminente, soit par ambulance, soit par voiture particulière d'un malade critique dont l'état exige un examen immédiat.

- **PHARMACIE** M. NAUD - rue de Saint-Romain Tél : **86.40.25**
- **INFIRMIERE** Melle VINCENT - 37 rue du collège Tél : **86.37.02**
- **AMBULANCE** M. AUBERT - 38 route de Descartes Tél: **86.40.33**
- **DENTISTE** Mme SOUCHAUD, 21 rue du collège Tél : **86.41.68**
- **KINESITHERAPEUTE** - Mme et M. VIEL
19, rue du Collège Tél : **86.41.44**
- **VETERINAIRE** M. BARBELLION -
20, rue Jules Ferry Tél : **86.40.17**
- **GENDARMERIE** Les Ormes Tél : **17**
- **POMPIERS** Tél : **86.40.44 - 86.35.39 - 86.40.08 - 86.41.25**

(En cas d'urgence deux dispositifs d'appel de la Sirène sont implantés un à la Mairie et le deuxième au Centre Social à St Romain).

- **TRESOR PUBLIC - PERCEPTION - RECETTE MUNICIPALE - C.N.P.**

Ouverture de **8 H à 12 H** et de **13 H à 16 H** (sauf le Samedi) Tél : **86.40.36**

- **P . T . T . :**

Ouverture de **9 H à 12 H** et de **14 H à 17 H** sauf le Samedi de **9H à 12H** Tél : **86.40.00**

Départ du Courrier : **18 H35**- Samedi : **12 H35**

- **CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE** Tél : **86.35.22**

Mercredi de **9 H à 12 H** - Vendredi de **16 H30 à 18 H30**
Jeudi de **9 H à 12 H** - Samedi de **9 H à 12 H 30**

- **GARE S.N.C.F.** Ouverture du Lundi au Vendredi :

de **6 H 15 à 7 H 15** de **8 H 30 à 11 H**
de **12 H 40 à 13 H 20** de **18 H 00 à 19 H 15**

Le Samedi :

de **6 H 15 à 7 H 15** de **10 H 00 à 11 H**
de **12 H 40 à 13 H 15**

.../...

- OFFICE NOTARIAL - Les Bonnins

Tél : 86.40.07

- CREDIT AGRICOLE -

de 9 H à 12 H 30 et de 14 H à 17 H
Samedi de 9 H à 12 H 30 et de 14 H à 16 H - Sauf le Lundi

- TELEPHONE PUBLIC - M. DECHENE - La Berterre

Tél : 86.40.60

- GROUPE SCOLAIRE

- Collège NATIONALISE
- Collège MIXTE PRIVE
- Ecole PRIMAIRE PRIVEE
- Ecole ALPHONSE DAUDET
- Ecole LOUIS PERGAUD
- Ecole MATERNELLE A. SOUCHE

Tél : 86.41.09

Tél : 86.41.38

Tél : 86.34.23

Tél : 86.41.64

Tél : 86.43.45

Tél : 86.35.24

- SYNDICAT D'INITIATIVE - Siège Social, MAIRIE de DANGE ST ROMAIN

- SERVICE D'ADDUCTION D'EAU - M. GUERIN René

Tél : 86.42.86

- ASSOCIATION D'AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL

M. ARNAULT Michel
Mme PETIT Annick

Tél : 86.41.19

Tél : 86.40.35

- AIDE MENAGERE - (Personnes âgées) - M. BOUTRY Roger
2, Rue Traversière

Tél : 86.36.90

- CULTE CATHOLIQUE - M. Le Curé DROUVAULT rue J. Ferry

Tél : 86.40.71



Vous venez de lire ce bulletin municipal. Il est le signe de la communication que nous tenons à établir entre la commune et ses élus. Mais cette information ne doit pas être à sens unique. Aussi, cette page vous est-elle réservée : vos suggestions, vos observations, toutes idées constructives, seront les bienvenues ; nous serons sensibles et heureux de vous lire à notre tour. ce sera la preuve de votre participation et de votre intérêt pour notre commune.

Vous pouvez déposer cette correspondance dans la boîte aux lettres placée près de la Mairie.

Merci,

